Troisième Année - N° 37. Le Numéro : 25 centimes 13 Septembre 1913

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

CH. LE FRAPER
DIRECTEUR-FONDATEUR



SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS

GAUMONT

Capital : 4.000.000 de Francs

Siège social : 57, Rue St-Roch — PARIS

COMPTOIR CINÉ-LOCATION

28, Rue des Alouettes

PARIS

Au Pays des Lits Clos

DRAME

(L'action se déroule en Bretagne)

665 mètres

665 mètres

Bout de Zan et sa Petite Amie

de la célèbre série des Aventures du plus jeune comique du monde.

277 mètres

277 mètres

Troisième Année. - N° 37. Le Numéro : 25 centimes. 13 Septembre 1913

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ABONNEMENTS :
FRANCE { Paris. . . . . 10 fr.
{ Départements 15 »
ÉTRANGER . . . . 20 »

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS

TÉLÉPHONE : { Direction : Nord 56-33
{ Imprimerie : Central 66-64
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
COURCINÉ-PARIS

Serrez les freins, s. v. p.

Depuis tantôt deux ans que la mode en est venue, les *longs films* ont envahi le marché, l'ont enlacé de leurs spirales mouvantes, pour mieux l'étrangler. MM. les Editeurs, surenchérissant comme d'habitude les uns sur les autres, se sont mis à tirer au métrage, et de 300 mètres en 1911, nous arrivons en 1913 aux films de 4.000 mètres. Eh bien ! c'est assez. Je crois personnellement que le degré d'absorption est atteint et que le public qui commence à bâiller à 1.200 mètres, désertera bientôt les cinémas où l'on affichera des programmes kilométriques de films qui n'en finissent plus.

Les sujets les plus fertiles sont délayés dans de telles longueurs inutiles que toute action disparaît et que l'intrigue la plus ingénieusement combinée se traîne au milieu d'un ennui général.

Il est vrai qu'il est plus facile et surtout plus rémunérateur, lorsqu'on arrive à les caser, de tirer de certains sujets des films de 1.800 à 2.000 mètres. Cela chiffre. Et, paradoxe cinématographique, plus le film est long, moins il coûte d'argent et plus il est vendu cher. Dans ces conditions, on conçoit aisément cet amour immodéré de la longueur, et l'on comprend que voulant imiter les grands frères heureux, les moins bien outillés des metteurs en scène tirent, eux aussi, au mètre plus que de raison. On en arrive à ne plus savoir comment composer un programme, car au fond, c'est l'éclectisme et la variété des spectacles cinématographiques qui en ont fait tout l'attrait et le très légitime succès. Et maintenant que toutes les pièces de la production s'alourdissent de nombreux mètres de remplissages, la tâche du directeur devient extrêmement pénible.

Dans notre siècle de vitesse, on allait au cinéma, spectacle rapide, tout d'action. On y voyait en une heure, un drame, un plein air, un voyage, une ou deux vues comiques, et l'on partait satisfait, quitte à venir le lendemain applaudir la seconde partie du spectacle. On arrivait à n'importe quelle heure, on partait de même, et nulle désillusion ne détruisait jamais le charme irrésistible des images fugitives de l'écran.

Aujourd'hui, le cinéma s'est mué en une sorte de théâtre incomplet, fort ennuyeux, puisqu'il lui manque la parole. On se perd dans des romans-feuilletons insipides, sans aucune originalité, dans lesquels le spectateur le plus bienveillant ne peut découvrir le moindre intérêt. Tenu d'arriver au lever du rideau, et depasser des heures devant l'écran où se déroulent des niaiseries invraisemblables d'une puérilité sans égale, le public si friand du cinéma s'en lasse peu à peu. Si une réaction salutaire ne vient pas enrayer ce mouvement, en ramenant au sentiment de la réalité MM. les Editeurs égarés, notre industrie cessera de prospérer, et comme toute affaire qui ne progresse pas, elle périclitera avec autant de rapidité qu'elle conquit autrefois l'ultime faveur des foules.

D'ailleurs, le mal est grave puisqu'il s'étend sur le monde entier et que les journaux techniques d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, et même du Brésil déplorent cette erreur et crient de toutes leurs forces réunies, casse-cou ! casse-cou !...

Il m'est arrivé déjà, à maintes reprises, d'appeler l'attention de MM. les Editeurs sur la généralisation de cette formule accréditée par quelques exceptions heureuses. Mais l'exception ne confirme-t-elle pas la la règle? Et c'est précisément parce qu'un *grand film* (qu'il ne faut pas confondre avec un long film) traitant un sujet de haute envergure et portant un titre admiré, réunissait exceptionnellement sur son nom tous les suffrages, que ces messieurs eussent dû se borner et sortir les grandes pièces sensationnelles avec une extrême circonspection. Aujourd'hui, tout le monde prétend tirer des films à long métrage, mais peu d'éditeurs sont en possession des moyens qui leur permettent d'acquérir certaines œuvres et de les traiter cinématographiquement.

Il en résulte que le métrage n'a plus aucune signification, et que souvent il apporte avec soi d'amères désillusions artistiques et financières.

Conclusion : Amis Exploitants, gardez-vous d'encombrer vos programmes de vues trop longues et coûteuses. Revenez au bon spectacle d'il y a deux ans, où dans vos 2.400 mètres, vous trouviez à placer 10 pièces différentes.

Faites-le énergiquement, vous verrez vos recettes remonter et disparaître comme par enchantement tous ces longs films au milieu desquels vous vous débattez aujourd'hui.

Charles LE FRAPER.

Les Films trop longs

Le Bioscope de Londres publie un éditorial qui mérite d'être porté également à la connaissance du public français :

« Dans un récent article sur l'évolution de la photographie animée, nous avons fait remarquer, dit notre confrère, qu'une des transformations les plus frappantes qui s'était produite dans l'industrie cinématographique, consistait précisément dans la longueur démesurée des films.

Il n'y a pas encore bien longtemps, la longueur moyenne était de 3 à 400 mètres pour les bandes les plus sensationnelles. A l'heure actuelle, il est difficile de fixer un chiffre parce que le métrage va toujours croissant.

Les bandes — non pas seulement celles dont le sujet exige un développement exceptionnel du scénario — sont faites sans aucune considération de métrage ni de temps, de sorte que cette merveilleuse distraction, si courte et si variée, que nous procurait le cinéma, est bannie de presque tous les programmes.

Franchement, ce n'est pas dans l'intérêt d'une bonne exploitation et, en ce qui nous concerne personnellement, s'écrie notre confrère, nous prétendons que, tôt ou tard, elle en subira les conséquences.

Une recherche subite et inexplicable des exclusivités est devenue la ligne de conduite des grands exploitants, alors qu'ils ne laissent plus que la production insignifiante aux petits commerçants.

Et quel est le résultat de cette campagne ?

Les recettes ont-elles augmenté en raison de la longueur des films et cette longueur même a-t-elle battu les records ?

La réponse est des plus simples, car l' « attractivité » des théâtres cinématographiques réside précisément dans la variété du spectacle.

Vous y arriviez en retard, le mal n'était pas bien grand, puisque les bandes alternaient de quart d'heure en quart d'heure.

Maintenant, vous entrez dans un établissement et vous risquez de tomber au beau milieu d'une immense machine à quatre bobines, si ce n'est plus ou si la bande ne tient pas le programme tout entier de la soirée.

Ce n'est pas là le moyen de conserver des sympathies parmi ceux, et ils sont nombreux, qui n'ont qu'une heure à consacrer au cinéma.

Le film à long métrage occupe une place particulière dans l'industrie et il ne saurait convenir à la totalité ; son introduction dans les programmes ordinaires est préjudiciable à l'intérêt général. »

Notre confrère n'a pas tort, bien que son raisonnement s'applique plutôt à la mentalité anglaise et américaine, où le cinéma a gardé quelque peu son caractère fugitif, et où les « trois heures de spectacle » sont moins fréquentes que chez nous. Néanmoins, l'opinion générale des exploitants français n'est pas très éloignée de celle du *Bioscope*. Ils trouvent en général les films trop longs. Quant au public, il n'en est pas plus satisfait.

Je crois utile de signaler à MM. les Editeurs l'article de notre confrère. Ils feront bien de le lire et de le méditer.

N. Liez.

Les Étoiles de l'Écran



Tribune des Directeurs

Notre excellent ami, M. Couchemann, le distingué directeur du *Splendid Cinéma*, groupe d'exploitations qui comprend :

Le Théâtre Municipal de Saint-Denis ;
Cirque Municipal de Troyes ;
Le Kursaal de Boulogne-sur-Mer ;
Plaisance-Cinéma, 46, rue Pernetty, Paris ;
Splendid Cinéma, 76, rue des Pyrénées, Paris,

et l'un des vétérans les plus autorisés du cinéma, nous adresse la très intéressante lettre suivante que nous nous empressons de publier. Elle dénote un état général qui perce dans la corporation depuis quelques mois et dont MM. les Editeurs feraient bien de tenir compte, en ce qui concerne le métrage exagéré des films.

Dans la seconde partie de sa lettre, M. Couchemann nous fait part des exigences nouvelles de la Société des Auteurs et Compositeurs de Musique. C'est le commencement. Et si M. Couchemann veut nous croire, en attendant plus ample informé, il n'acceptera pas cette addition, afin de ne pas créer un précédent dont ces Messieurs de la rue Chaptal feraient certainement état :

Lettre de M. COUCHEMANN

Troyes, 7 Septembre 1913.

Mon cher Le Fraper,

Je lis dans votre estimé Courrier *que si ça continue dans un temps très court les exploitants n'auront plus à se mettre sous la dent que des films kilométriques, la moyenne, qui l'année dernière était 800 mètres, passe cette année à 1.200 mètres et, d'après les annonces des éditeurs, nous allons arriver à 1.500 et 1.800 m. ! on annonce même 6 films de 1.600 mètres et un de 4.000 mètres !*

Cela devient très difficile de faire ainsi des programmes bien équilibrés avec entr'actes à heures à peu près fixes.

Passe encore pour avoir une fois tous les six mois Les Misérables *ou* Roger la Honte, *mais si nous devions chaque semaine être encombrés de ces longueurs ça deviendrait ennuyant pour les exploitants et* fatiguant *pour les spectateurs.*

Que pensez-vous d'une consultation référendum ouverte dans votre journal avec cette simple question :

Etes-vous partisan des films dépassant **1.000** *mètres ?*

Peut-être cette consultation, si elle est votée par l'immense majorité des exploitants dans le sens que je crois juste, arrêterait-elle cette fièvre de métrage.

Mes bonnes amitiés.

Henri COUCHEMANN.
Dr Splendid Cinéma.

P.-S. — *Je viens de recevoir le renouvellement pour Troyes de mon contrat avec la Société des Auteurs, 10, rue Chaptal, avec un article nouveau ainsi conçu :*

3° Un droit supplémentaire de 1 0/0 sur la recette brute réalisée par 55 minutes ou fraction de 55 minutes de Revue *ou* Pièce *à airs intercalés représentées par film cinématographique ou* autres.

D'autre part, M. Francfort, directeur de l'*Electric Palace*, 5, boulevard des Italiens, et du *Cinéma Palace*, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, lui aussi, un bon ami du *Courrier*, et un professionnel des plus expérimentés et des mieux connus de l'industrie du film nous adresse une petite revendication très légitime que nous accueillons volontiers.

Le cas fait l'objet d'une jurisprudence établie et ne souffre aucune discussion. Nous en prenons à témoin M. Marchal, directeur de l'*Olympic Cinéma*, 136, rue d'Allemagne, à Paris ; notre collègue fut, l'année dernière, obligé, à l'injonction de l'*Olympia*, de transformer la firme de son établissement, qui portait alors le nom de *Olympia Cinéma*.

Lettre de M. FRANCFORT

10 Septembre 1913

Mon cher ami,

Depuis février 1907, c'est-à-dire depuis près de sept ans, l'établissement que je dirige boulevard Bonne-Nouvelle a pris le nom de « Cinéma Palace ».

« Cinéma Palace » *est donc notre titre, notre enseigne pour parler juridiquement.*

MM. Pathé frères, L. Gaumont ou Tartempion peuvent, en toute sécurité, dénommer leur établissement « Pathé Palace », « Gaumont Palace » ou « Tartempion Palace ».

Mais, sans tomber sous le coup de la loi, un exploitant quelconque ne peut prendre le titre de « Cinéma Palace *», même en y adjoignant un substantif ou un adjectif.*

Or, j'apprends par voie d'affiches que le Cirque de Paris va s'ouvrir prochainement comme cinématographe, sous le nom de « Attractions Cinéma Palace ».

Sans préjuger de ce que sera cet établissement au point de vue artistique ou commercial, je n'entends pas qu'à aucun moment quelconque il puisse y avoir confusion entre le Cirque transformé et notre établissement.

C'est pourquoi j'ai recours à votre obligeance pour prier la direction du Cirque de Paris de faire un effort d'imagination et de trouver un autre titre à sa nouvelle maison à laquelle je souhaite d'autant plus de succès qu'elle ne se trouve pas dans le voisinage immédiat de la mienne.

L'hospitalité que vous voudrez bien donner à ces lignes aura pour qui de droit la valeur d'une lettre recommandée et, pour moi, le plaisir de vous devoir un service de plus.

Bien cordialement à vous,

GEORGES FRANCFORT.

révenir MM. les Exploitants qu'il s'est
te, Location, Exploitation, Exhibition *en*
leurs Colonies, Suisse et Bel-

rs Jours
le POMPÉÏ

consacrée par le dépôt fait sous les
x lois en vigueur sur la propriété
t de poursuivre rigoureusement tout

MM. les Exploitants en garde contre
en acceptant les propositions de la

Les Panneaux réclames

On se souvient que le 29 juillet dernier, M. Demaria, Président de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, adressa à M. Delanney, Préfet de la Seine, une lettre de protestation à propos de la récente réglementation des dimensions des affiches ou panneaux réclames posés en bordure du trottoir, à proximité des établissements cinématographiques. M. Delanney vient de répondre à la Chambre Syndicale une lettre que nous publions plus loin. Mais pour la parfaite compréhension de la question, il nous semble opportun de reproduire par la même occasion, à titre documentaire, la lettre de la Chambre Syndicale.

Lettre de M. Jules DEMARIA

Président

de la *Chambre Syndicale française de la Cinématographie*

29 *juillet* 1913.

Monsieur le Préfet,

Notre Chambre Syndicale s'est émue des termes de votre arrêté du 31 mai dernier, relatif aux étalages sur la voie publique.

En effet, vous avez prescrit que les tableaux-affiches en bordure du trottoir ne devraient en aucun cas avoir plus de 1 mètre de largeur et 1 m. 20 de hauteur.

Dans l'intérêt de l'Industrie Cinématographique que je représente, j'ai l'honneur de vous soumettre très respectueusement, au sujet de ces dimensions, les observations suivantes :

Les affiches représentant des scènes de cinéma sont tirées longtemps à l'avance, un grand nombre vient de tous les pays de l'Europe et aussi d'Amérique.

Or, le format ordinaire des grandes affiches est non pas 100 × 120 *(cette dimension n'étant pas commerciale, et n'existant pas en imprimerie) mais* 120 × 160. *Cette dimension est connue en imprimerie sous le nom de quadruple colombier.*

Elle est tellement régulière, que le timbre en tient compte pour la détermination de sa taxe, et que c'est jusqu'à cette dimension que s'applique le timbre de 24 centimes. Il semblerait, au point de vue légal, que votre arrêté devrait être mis en concordance avec les dispositions fiscales.

La dimension 100 × 120 *ne se fabriquant pas comme papier d'affiches, les affiches que les éditeurs de bandes cinématographiques et les loueurs ont en stock et que les exploitants reçoivent d'eux n'ont pas cette dimension, mais bien la dimension courante* 120 × 160.

Il est impossible d'en faire tirer pour la seule Ville de Paris de plus petites ; cela entraînerait des frais de clichage et d'impression considérables ; il n'est pas non plus possible de les réduire sans couper les personnages et les rendre ridicules.

C'est dans ces conditions, que je viens vous demander, Monsieur le Préfet, de vouloir bien rapporter votre arrêté dans la partie concernant la dimension maxima des affiches, et de fixer celle-ci à 120 × 160, *ou plutôt à* 125 × 165 *en raison de la moulure nécessaire servant pour encadrer l'affiche et la maintenir en place.*

En prenant cette mesure, vous vous conformerez à la loi fiscale ainsi qu'à l'usage industriel, et vous rassurerez les diverses branches de la Cinématographie, auxquelles votre arrêté porterait un très grave préjudice.

Je sais qu'il pourrait y avoir dans l'application de votre arrêté quelque tolérance, mais s'il y avait dénonciation par un concurrent malveillant, des procès-verbaux devraient être dressés et des condamnations prononcées. C'est pourquoi je vous serais particulièrement reconnaissant de vouloir bien, d'ores et déjà, apporter à votre arrêté la modification que je vous signale.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

Le Président de la Chambre Syndicale,

J. DEMARIA.

Réponse de M. DELANNEY
Préfet de la Seine

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

DIRECTION
des
AFFAIRES MUNICIPALES

Domaine de la Ville

Paris, le 21 août 1913.

Monsieur le Président,

Vous m'avez, en qualité de Président de la Chambre Syndicale de Cinématographie, saisi d'une demande tendant à ce que les dimensions des tableaux-affiches fixées à 1 m. × 1 m. 20 par arrêté du 31 mai 1913, réglementant les concessions sur la voie publique, soient portées à 1 m. 20 × 1 m. 60.

Vous faites valoir à cet effet que la dimension de 1 m. × 1 m. 20 ne serait pas commerciale et n'existerait pas en imprimerie, alors que celle de 1 m. 20 × 1 m. 60 serait plus conforme à la loi fiscale ainsi qu'à l'usage industriel.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que quelle que puisse être, au point de vue commercial et privé, la valeur des arguments invoqués à cet égard dans votre lettre, ils ne sauraient suffire pour faire modifier une règle qui a été adoptée dans l'intérêt du bon aspect et de la liberté de la voie publique.

Le texte du règlement sur le point qui préoccupe votre Chambre Syndicale est entièrement conforme aux dispositions votées à cet égard par le Conseil Municipal dans sa séance du 19 mars dernier.

Ces dispositions ne constituaient d'ailleurs pas une innovation, elles n'étaient, en ce qui concerne les dimensions prévues pour les tableaux-affiches, que la reproduction textuelle de la réglementation antérieure résultant d'une délibération du Conseil Municipal du 10 décembre 1909 et d'un arrêté du 27 du même mois.

Ainsi que vous n'êtes pas sans le savoir, l'opinion publique réclame de plus en plus vivement chaque jour, à cause des nécessités croissantes de la circulation, le désencombrement des trottoirs en même temps qu'elle demande la suppression de toutes les installations pouvant nuire au bon aspect des voies publiques.

Le Conseil Municipal a lui-même, à de nombreuses reprises, pendant ces dernières années, invité mon Administration à poursuivre la réalisation de ce double programme.

Il ne me serait pas possible, dans ces conditions, malgré tout l'intérêt que je porte à votre industrie, de soumettre à l'Assemblée Municipale des propositions tendant à accroître les dimensions admises pour les tableaux-affiches dont la présence sur les trottoirs ajoute aux embarras de la circulation et n'est pas déjà, même avec le format actuel, sans nuire au bon aspect des rues.

Je ne saurais donc, Monsieur le Président, que vous exprimer le regret de ne pouvoir, dans la circonstance, accueillir favorablement la demande de votre Chambre Syndicale.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet de la Seine,
Pour le Préfet et par Délégation,
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE.

Précisons

M. Henri Aublé, représentant à Paris de M. Charles Urban, nous adresse à la suite de la publication d'un récent article *Les Merveilles du Kinémacolor,* tiré d'un confrère anglais, de récente date, la très intéressante lettre suivante que *Le Courrier*, toujours soucieux de donner à ses lecteurs les informations les plus précises et les mieux documentées, se fait un strict devoir de publier.

Toutefois, nous faisons remarquer à notre aimable correspondant que nous n'ignorions pas le changement qu'il veut bien nous confirmer, en ce qui concerne la nouvelle affectation de l'ancien Théâtre du Kinémacolor, rue Le Peletier. Cette salle a été, en effet, modifiée. Elle est toujours ouverte au public, mais elle donne depuis un an des spectacles composés de films ordinaires et porte la firme sociale de « *American Biograph* ».

L'article mis en cause par M. Aublé rappelle, en effet, le Théâtre de la rue Le Peletier. Mais l'événement, dont nous parlons d'autre part, est si connu dans le monde cinématographique, que notre traducteur ne crut pas opportun d'accompagner sa traduction d'une petite note explicative.

Quoi qu'il en soit, nous remercions très sincèrement M. Henri Aublé de sa très aimable « *remise au point* », dont tous nos lecteurs feront leur profit :

Lettre de M. Henri Aublé

représentant à Paris de M. Charles Urban

Cher Monsieur,

Je lis page 20 de votre numéro du 30 août Les Merveilles du Kinémacolor *un article élogieux publié sur notre procédé par le* Daily Mail *du 3 août 1912. Cet article n'est plus d'actualité tout au moins en ce qui concerne (ligne 5). Le théâtre de la rue Le Peletier, en effet, ne possède plus la licence de présenter des films « Kinemacolor », depuis décembre 1912.*

M. Charles Urban, que je représente à Paris, est depuis octobre 1912 seul propriétaire des brevets Kinemacolor français, et son intérêt veut que je veille à ce que nulle communication concernant « Kinemacolor » ne puisse venir entre les mains d'autres que nous-mêmes.

En octobre prochain, nous ouvrons, place Edouard VII, dans une salle de 800 places environ, installée avec le goût et le luxe les plus raffinés qu'ait pu connaître aucune salle de spectacle parisienne, le Théâtre Edouard VII Kinemacolor, *qui présentera au public les films français et étrangers Kinemacolor exclusivement, dans les meilleures conditions de mise en valeur de nos procédés qui ont été considérablement améliorés depuis un an. Dans des locaux attenants, dont l'entrée se fera par le n° 3 de la rue Auber, nous installons nos locaux administratifs et commerciaux, où se traiteront les opérations de vente et de location de nos films, tant pour Paris et la France que pour l'Etranger.*

Je tenais à rétablir les faits, et vous prie de recevoir, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Henri Aublé.

SUR L'ÉCRAN

AVIS IMPORTANT

AUX ANNONCIERS DU " COURRIER "

Etant donnée l'extension toujours plus grande du " Courrier " et les obligations matérielles qui en sont les conséquences naturelles, il est absolument indispensable que nos annonciers tiennent compte des délais nécessaires à la composition et aux tirages de leurs annonces.

Le texte des doubles pages devra être apporté au "Courrier" le lundi avant 5 heures.

Le texte des pages simples ne sera reçu que jusqu'au mardi à 5 heures.

Passé ces délais, quelque soit le désir que nous avons d'être agréable à nos clients, NOUS N'ACCEPTERONS PLUS AUCUN ORDRE.

Il est bien entendu qu'il s'agit là des tirages en noir, et nos annonciers ne doutent pas que les tirages de fantaisie, en une ou plusieurs couleurs, nécessitent un travail plus délicat et des délais d'exécution plus longs.

Les pages en couleurs ne seront exécutées qu'autant qu'elles seront commandées la semaine précédente. Et nous prions instamment nos clients, qui sont tous attachés à la prospérité commune, de tenir compte des indications que nous leur donnons d'une façon définitive.

C. L.

Autour de notre couverture.

Le Courrier Cinématographique ayant annoncé qu'il avait déposé un mot télégraphique « Courciné » pour faciliter les communications de la dernière heure, un de nos lecteurs nous fait observer que nous devrions le mentionner sur la couverture. Son désir sera exaucé dans trois semaines environ lorsque le stock de couvertures que nous avions fait tirer sera épuisé. Nous y apporterons encore d'autres changements.



On rouvre.

M. G. Kaiser, le distingué directeur du Cinérama-Théâtre, avenue de la Grande-Armée, a rouvert ces jours-ci son bel établissement. Sa nombreuse et élégante clientèle s'est empressée de répondre à l'appel et a accueilli avec beaucoup de satisfaction le merveilleux programme qu'il a fait défiler devant ses yeux. M. Kaiser, en nous faisant sa visite de réouverture, nous a confirmé le bien-fondé du raisonnement que nous avions tenu au commencement des vacances, à savoir que l'exploitant regagnerait en automne la fermeture de son établissement par une recrudescence des affaires et un renouveau d'intérêt, sans avoir lassé le public.

Et il ne faut pas croire que cela n'a aucune importance.



Le ruban violet.

M. Frank Bates (Courbevoie), un des directeurs de la Charles Urban's Trading Compagnie et de l'Eclipse, a été nommé officier d'Académie, nous mande notre correspondant anglais.



Retour d'Amérique.

M. Reader, directeur de l'Agence Parisienne de la Vitagraph C°, est actuellement en route pour l'Europe, après avoir passé près de trois mois en Amérique. Il rentrera à Paris dans le courant de la semaine prochaine.



De passage à Paris.

M. Paul Pigeard, agent général de la Compagnie Pathé frères pour l'Europe centrale et les pays scandinaves à Berlin, a passé quelques jours à Paris. On sait que M. Pigeard, avant son départ pour l'Allemagne, il y a deux ans, dirigeait le service commercial de la Compagnie Pathé à Paris. Agé de 33 ans à peine, très actif et très énergique, M. Pigeard a su faire prendre à l'agence d'outre-Rhin de la célèbre maison un tel essor que les affaires y ont doublé.

Il a eu un entretien avec notre directeur et s'est déclaré en parfaite communion d'idées avec lui au sujet des exclusivités.

M. Horeau, directeur-adjoint de la même Compagnie à Berlin, a également passé quelques jours à Paris.

A l'heure où paraissent ces lignes, nos compatriotes ont regagné leur poste, car la saison battra bientôt son plein.

Nouvelle agence de location.

La nouvelle agence de location de la Literaria Films Compagnie est ouverte depuis quelques jours au 14 de la rue Favart. L'installation est des plus modernes et occupe tout le rez-de-chaussée de l'immeuble, ce dont les porteurs de films ne se plaindront pas. Les bureaux de la Direction resteront au premier étage.

A la projection.

La production de cette semaine-ci fut plus abondante que sensationnelle et dans la plupart des films la quantité prime la qualité.

C'est dommage!

Il y avait là certainement des bandes qui auraient mérité un meilleur sort que cet accueil que leur réservaient les spectateurs littéralement assommés par ces scènes à répétition.

Nous n'entendons pas entrer dans les détails, puisque toute la présentation, sans exception de marques ou de maisons, souffrait de cette diffusion qui règne actuellement dans la mise en scène. D'ailleurs, nous avons consacré un éditorial à cette épineuse question qui départage le fabricant et l'exploitant mené par le public.

Nos compatriotes à l'Étranger.

Nous avons dit, il y a huit jours, que M. Denizot, le distingué metteur en scènes, venait de partir pour l'Afrique dans l'intérêt de la prise de vues de plusieurs sujets très intéressants. Nos lecteurs apprendront sans doute avec plaisir que c'est lui qui a mis en scène la délicieuse bande : *Le Bijou de la Reine*, que les directeurs de cinémas se sont arrachée.

Films parlants.

L'industrie cinématographique française qui marche à la tête du progrès, vient de remporter un nouveau succès. Les films parlants Léon Gaumont qui, naguère, avaient été présentés à Berlin, à un cercle d'invités, figurent et resteront d'une façon permanente au programme de l'Union Théâtre-Cinéma de la maison Bavaria. C'est certainement l'attraction la plus sensationnelle de la saison, disent nos confrères allemands.

Mutation.

M. A. Gaymard, directeur du " *Gaumont-Palace* " à Roubaix, vient d'être nommé directeur du *Cinéma Gaumont* du Havre.

Tous nos compliments.

Le Cinéma à bord des Transatlantiques.

On sait qu'il est question d'introduire le cinéma parmi les divertissements que les transatlantiques, quelque peu confortables, ont l'habitude d'offrir à leur clientèle.

De nombreuses Compagnies de navigation ont été pressenties, mais elles n'ont pu accorder la concession, les Compagnies d'assurances faisant des difficultés et exigeant d'un côté des films ininflammables ou de l'autre une grande augmentation de la prime d'assurance.

Carmen Sylva au Cinématographe.

La reine Elisabeth de Roumanie qui, sous le nom de Carmen Sylva a publié des poésies et des romans très appréciés, vient d'autoriser la Nordisk à tourner quelques scénarios tirés de ses œuvres, d'une fine et aristocratique conception et d'une grande puissance dramatique.

« L'Atlantisfilm ».

Le directeur de la police à Christiania a adressé une circulaire aux exploitants et aux loueurs de films les informant que la censure n'autorisera vraisemblablement pas l'*Atlantisfilm*, de Gerhardt Hauptmann, récemment tourné par la Nordisk.

Il estime que cette représentation, rappelant le souvenir du terrible naufrage du *Titanic*, qui a plongé dans le deuil beaucoup de familles norvégiennes, est immorale.

La Nordisk a vendu le film en Allemagne, la patrie de l'auteur, moyennant la somme rondelette de 300.000 francs.

Défense de tourner.

Dans les cercles bien informés de Vienne, on colporte le bruit que dorénavant tous les artistes engagés par la direction des théâtres impériaux, devront renoncer, en vertu d'une clause inscrite dans leur contrat, à tourner des scènes cinématographiques.

Une subvention originale.

Les édiles d'une ville allemande n'ont trouvé rien de mieux que de frapper les établissements cinématographiques d'une taxe municipale très élevée, sous prétexte qu'ils diminuent les recettes du théâtre subventionné par la ville. Le montant de cette taxe, soit plus de 6.000 francs d'après les prévisions, devra servir à majorer cette subvention.

Elle volera de ses propres ailes.

Miss Florence Turner, une des artistes de la Vitagraph, a fondé une nouvelle marque de fabrique : *The Turner Film Ltd*. La première bande sortira dans le courant du mois d'octobre. La Hepworth Company s'est chargée de la représentation pour l'Allemagne et la Suisse.

Série Suzanne Grandais.

La Société Commerciale du Film (Ch. Mary Dr), seule concessionnaire pour la France et la Belgique des films Suzanne Grandais, informe à nouveau MM. les Exploitants qu'elle a cédé *tous ses droits exclusifs* de vente et de location à MM. Gurgui et Cie, 55-57, rue Saint-Ferréol, à Marseille, *pour le Midi de la France*.

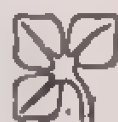
Déplacement.

Notre Directeur, Charles le Fraper, a quitté Paris jeudi soir, se rendant à Toulouse où il doit présider à la fondation du " *Syndicat des Exploitants du Sud Ouest* " et constituer une Section de la Fédération Internationale de la Cinématographie.

L'OPÉRATEUR

Maison de la Bonne Presse

Via S. Eufemia 5



SEDE DI ROMA

Roma, 27 GIU 1911 19

Proiezioni luminose
Cinematografi
Fotografia
Macchine da scrivere
Macchine poligrafiche
Periodici - Libri
Illustrazioni

N. 564

Richiamare questo numero

Indirizzare tutte le lettere al Sig. Lodovico Oaori

Telef. Urbano di Stato e Interprovinciale — 8 87
Telef. Soc. Romana 10 38

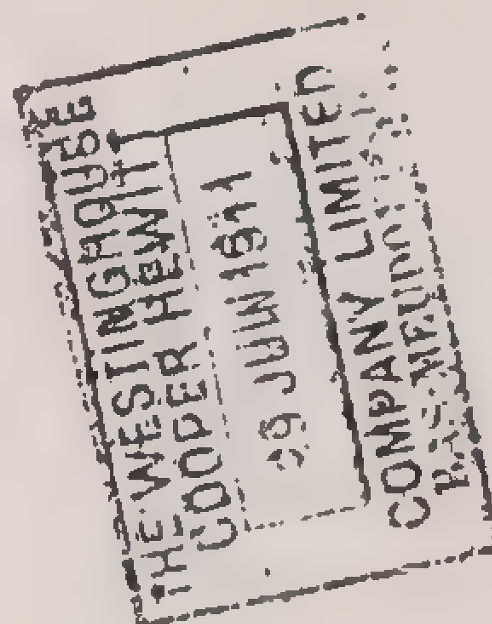
— Per Telegrammi —
BONPRESSE · ROMA

The Westinghouse Cooper
Hewitt Company.
11, Rue du Pont
SURESNES.
(Seine)

Nous vous accusons réception de l'appareil complet comandé, soit 1 Convertisseur P.W.30 C.A. monophasé 105 v. 45 P.en même temps que de votre ordre général n° 11220 en date 16 cour.1911.
Nous vous remercions vivement des soins dans l'emballage et de ce merveilleux appareil qui fonctionne admirablement, heureuse application d'un principe nouveau.
Veuillez agréer, Messieurs, avec nos remerciements rénouvelés, nos salutations le plus distinguées.

p. MAISON DE LA BONNE PRESSE
VIA S. EUFEMIA 5
SEDE DI ROMA

IL DIRETTORE TECNICO



Pas seulement des Mots, mais des Faits

Cinémas, demandez notre nouveau Tarif 124.

The Westinghouse Cooper Hewitt Co. Ltd.

TÉLÉGRAMMES
HEWITLIGHT-SURESNES.

11, RUE DU PONT
SURESNES (près PARIS).

TÉLÉPHONES (2 lignes)
WAGRAM : 86-10
SURESNES : 92

Une Première Cinématographique

C'est le 1er septembre, à minuit et demi, au « Cinémax », gracieusement offert par la direction, qu'a eu lieu la générale de Protéa, *la dernière bande d'aventures éditée par l'*Eclair. *Nous avions déjà, lors de sa présentation, compris à quel succès ce film était destiné. Mais le voilà désormais augmenté d'une parure qui vient corser sa puissante emprise sur la foule : une partition inédite de l'excellent compositeur* Lust.

*C'était précisément pour juger de la perfection d'homogénéité entre le drame et sa... garniture qu'une série d'invitations strictement limitées, avait réuni, lundi, par les soins de l'*Union, *concessionnaire exclusive de* Protéa, *un élégant public, impatient d'art et de beauté.*

Disons tout de suite que ce médianoche artistique obtint le plus vibrant succès. Le maëstro Lust, pourtant blasé sur les joies du triomphe, ne cachait pas sa joie. Le distingué compositeur avait tenu à diriger lui-même le brillant orchestre chargé de la première audition de son œuvre. C'est dire si celui-ci fit merveille, sous la conduite de cet expert « baguettisant » qui n'avait rien du « sourcier », car ce ne fut certes pas là un « coup de baguette dans l'eau » ; et Protéa symphonie ouvre, à notre avis, l'ère des grandes compositions par lesquelles l'Art du film retrouvera jeunesse et vigueur nouvelles.

Nous signalerons certaines parties, particulièrement applaudies, de la partition :

La Marche policière, *d'une note fort curieuse.*
La Valse Tzigane, *très caractéristique.*
La Valse des Lions, *le morceau emporte pièce (comme son nom semble l'indiquer) et qui fera époque.*
La Paysannerie Slave, *piccolo... nisée à souhait.*
La Marche des Soldats, *belliqueuse et martiale.*

L'effet produit est de bon aloi : il se traduira, nous en sommes convaincus, par un résultat financier, dont, dès à présent, nous félicitons les intéressés.

Un royal Acteur cinématographique

Le roi chrétien de Danemark a tout récemment tourné dans un drame cinématographique.

Il faisait avec la Reine une croisière sur son yacht Rita, au Jutland, lorsqu'il entendit, tout près de la côte, des coups de feu et des cris désespérés. Il donna immédiatement l'ordre de se diriger vers ce bruit et il rencontra plusieurs chaloupes engagées dans une véritable bataille. Le roi voulut intervenir mais il remarqua bientôt une autre barque avec l'opérateur, enregistrant tranquillement les péripéties de ce combat naval. Il s'empressa, en riant, de s'éloigner de l'endroit, mais il dut bientôt retourner, car Mme Stub de Copenhague, l'héroïne du drame, sautant par dessus bord pour échapper à son persécuteur, ne put gagner le rivage à la suite d'un accès subit de faiblesse. Elle se serait infailliblement noyée si le roi ne s'était pas aperçu du danger. Il fit le nécessaire pour sauver la malheureuse, mais comme l'opérateur n'arrêta pas, il passa sur la bande comme acteur imprévu.

Une Première sensationnelle

Le "GAUMONT PALACE" fait une brillante réouverture au milieu des applaudissements d'une foule enthousiaste.



L'événement attendu avec tant d'impatience par les habitués du splendide établissement du boulevard de Clichy, a eu lieu vendredi 5 septembre, au milieu d'une affluence des plus considérables. Dès 8 h. 1/2 toutes les places étaient



Mme Renée CARL

prises et les retardataires en furent pour leurs frais. Des centaines de personnes assiégèrent encore les guichets, mais il a fallu les renvoyer au lendemain. C'est de bon augure pour l'art cinématographique en général et le Gaumont-Palace en particulier, auquel revient incontestablement le mérite d'avoir intéressé, à la projection animée, la haute société parisienne.

Le Gaumont-Palace, qui certainement était déjà un établissement de premier ordre, s'est encore embelli et un nouveau promenoir y a été ouvert. Actuellement, on peut faire le tour de l'immense salle de spectacle et regarder, à l'aise, pendant les entr'actes, passer les milliers de personnes qui s'y donnent rendez-vous. Au point central, au-dessus de l'entrée, la magnifique rotonde, où sur des tables sont disposées les meilleures publications illustrées de France et de l'Etranger. Le grand foyer du rez-de-chaussée, qui se trouve à l'autre extrémité des couloirs, est plus facilement accessible depuis que les deux promenoirs latéraux y conduisent, et lorsque l'orchestre tzigane y fait entendre ses valses entraînantes, la foule y est aussi nombreuse que choisie. Or l'heureuse transformation dont il s'agit n'est pas seulement comprise dans un but esthétique, mais elle augmente de façon fort appréciable le nombre des portes de dégagement, de sorte que, même les soirs de presse exceptionnelle, l'évacuation de la salle peut se faire dans les meilleures conditions.

La décoration des foyers et promenoirs a été remise à neuf et l'œil repose agréablement sur les belles tentures parsemées de marguerites Gaumont.

Parlons maintenant du spectacle dont le succès fut, est-il besoin de le dire, des plus vifs. *S'affranchir*, le beau drame cinématographique, où Mme Renée Carl, dans le rôle principal, s'est fait admirer de nouveau par les délicats et les connaisseurs. Ce film met une fois de plus en grande vedette la belle artiste qui incarne, avec une vérité saisissante, le personnage émouvant de la Rosa Alba. Mme Renée Carl a pu goûter, vendredi soir, les joies du triomphe. Et ceux qui suivent passionnément l'évolution du cinématographe vers sa formule définitive, s'en réjouiront de tout cœur, car une telle interprétation a l'importance d'une démonstration claire, précise, irréfutable : elle prouve que le cinéma, quand il est interprété par des artistes de cette valeur, peut prétendre à exprimer les nuances les plus subtiles du sentiment, aborder tous les genres, et qu'il n'est pas un parent pauvre du théâtre, mais, au contraire, un frère jeune, il est vrai, mais plein de vie, débordant de sève et riche d'espoirs.

Nul ne pouvait mieux servir cette démonstration que Mme Renée Carl. Son jeu est d'une limpidité admirable, si naturel qu'il donne bien l'impression de *la vie telle qu'elle est*, si sobre qu'elle pourrait tenir l'écran pendant une soirée sans lasser le spectateur. Ses regards et ses attitudes ont une éloquence que n'atteignent jamais les tirades les mieux venues, parce que les tirades sont toujours fausses, et que, dans les moments où l'on est le plus ému, on n'en fait pas.

Pour citer un exemple : Dans la scène si douloureuse de *S'affranchir*, où la Rosa Alba quitte le foyer conjugal en suppliant son mari de ne pas dire un mot pour la retenir, quand elle ferme derrière elle la porte de la maison, il se dégage de l'attitude, des rares gestes et du visage de Mme Renée Carl, une telle expression de douleur, que la salle est empoignée par cet art si délicat, si simple, si humain....

Il est juste de dire ici que M. Navarre, qui joue le rôle du colonel, partage avec sa belle camarade le succès de la soirée.

Mais il serait injuste de ne pas consacrer une ligne aux autres films qui, par d'autres moyens, ont captivé et retenu l'attention du spectateur, ainsi qu'aux attractions dont la variété peut être considérée comme une des spécialités du Gaumont-Palace.

L'orchestre fut comme toujours au-dessus de tout éloge et les différents morceaux ont été soulignés par de nombreux applaudissements.

M. Léon Gaumont, entouré de sa famille, assistait dans une première loge à cette sensationnelle première. Il peut être justement fier de la renommée mondiale de son splendide établissement.

L'Enfant de Paris


Jours heureux.

Exploitants !




Dans l'hostilité de ses compagnes

Vous devez inscrire ce TITRE à vos Programmes en Lettres d'Or


Une nuit, seule éveillée dans le grand dortoir



PROCHAIN

Le plus Sensati

des

ROMANS CINÉMATOGRAPHIQUES

de la SÉRIE

"GAUMONT - MONOPOL"



L'ENFANT

l'An

Il obt

un Triomp

NEMENT :

ionnel

DE PARIS

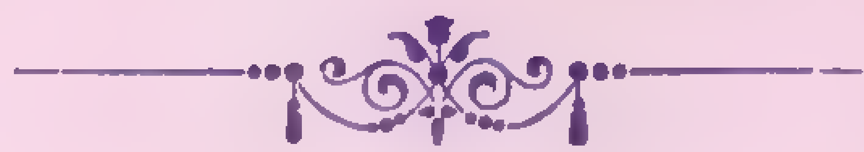


Le Film

L'ENFANT de PARIS

restera le plus grand succès de

nnée Cinématographique



tient dans le Monde

phe sans précédent



La petite Suzanne PRIVAT
dans le rôle de MARIE-LAURE

L'Enfant de Paris







1[re] Partie

Marie-Laure

2[e] Partie

Le Bosco



M. LAGRENÉ
dans le rôle du BOSCO



C'est la première fois que l'écran enregistre un véritable Roman aux péripéties aussi émouvantes et dont l'action dramatique se déroule en de merveilleux décors.

L'Enfant
de
PARIS



C'est la touchante histoire toujours possible, d'une petite orpheline ou que l'on croit telle et qui souffre tant en pension qu'elle s'en évade.

Trouvée par le **Bachelier** un bandit qui flaire la bonne affaire, elle est confiée par lui à un autre misérable, le savetier **Tiron**. Dans la mansarde de cet homme, la petite **Marie-Laure** trouve un autre enfant souffreteux, le **Bosco** qui se voue à elle et livre aux deux bandits une guerre acharnée. Le Bosco triomphe dans cette lutte pleine d'émouvantes péripéties.

Pour tous renseignements s'adresser :

aux Établissements GAUMONT

COMPTOIR CINÉ-LOCATION

28, rue des Alouettes, Paris



Chez le savetier Tiron



Les petits martyrs



Le retour du capitaine de Valen (père de Marie-Laure)





Le Bachelier l'emporta



L'odieux marché



Bonheur !

Établissements

CINÉMATOGRAPHE DE PRÉCISION

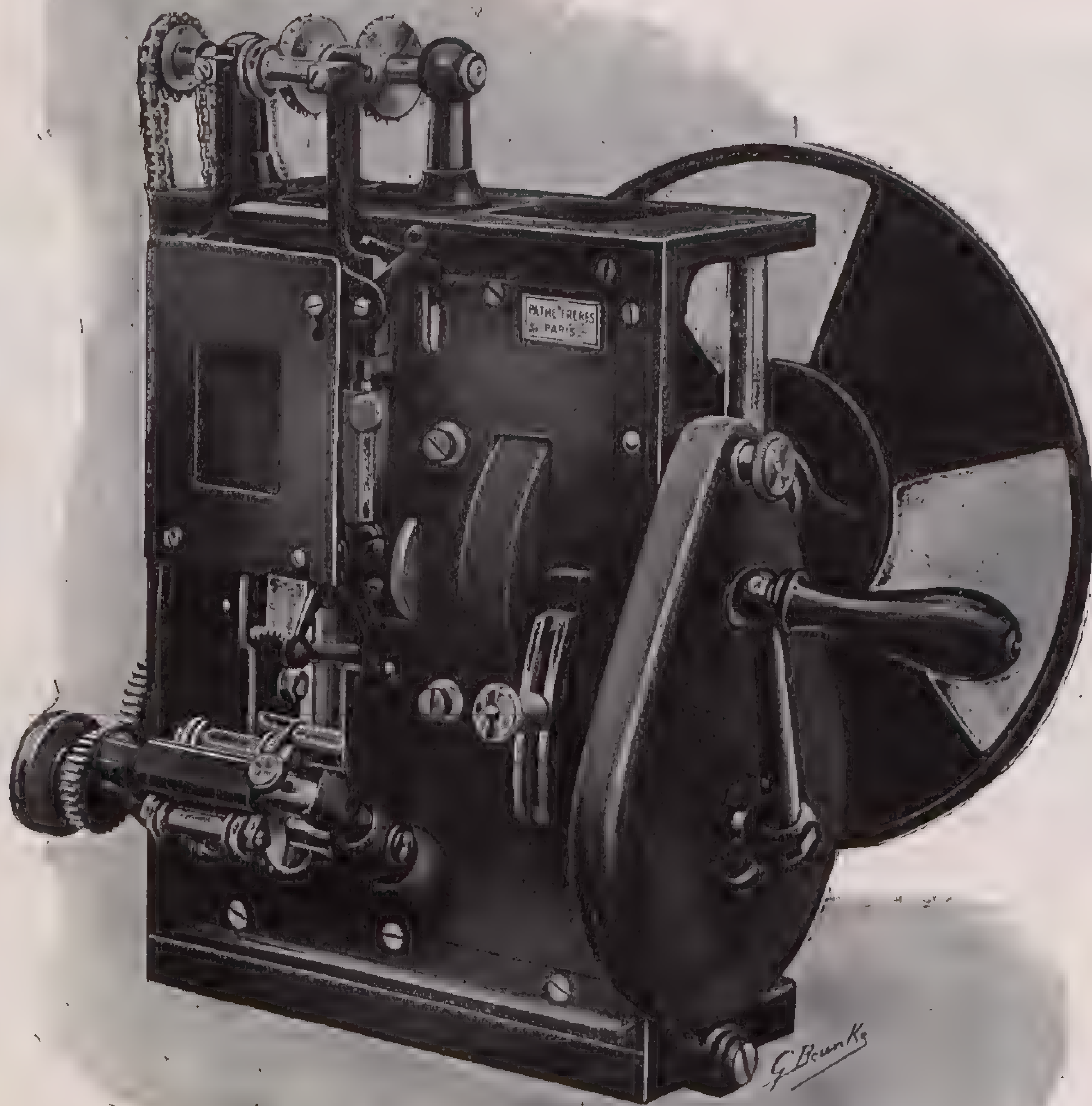
PRIX :

sans volet

340 fr.

avec volet

355 fr.



PRIX :

sans volet

340 fr.

avec volet

355 fr.

Projecteur PATHÉ, Modèle 1913



avec objectif



PATHÉ Frères

Une merveille de mécanique de haute précision

c'est le

Projecteur PATHÉ, Modèle 1913

LE SEUL

ayant obtenu ***la plus haute*** récompense

aux Expositions Internationales de Vienne et de Berlin

FIXITÉ ABSOLUE
SIMPLICITÉ
SOLIDITÉ

MAXIMUM DE LUMIÈRE
MINIMUM D'ENCOMBREMENT
MINIMUM D'USURE

Telles sont les qualités qui ne se rencontrent que dans le

PROJECTEUR PATHÉ

Le plus parfait  Le moins cher

DE TOUS LES APPAREILS DE PROJECTION

" Le Courrier " à Lyon

De notre Correspondant particulier.

Voici enfin réouverte la saison cinématographique. Après le Pathé-Grolée, qui le 26 juillet reprenait le cours de ses séances interrompues pendant quelques jours, pour permettre à sa petite salle déjà bien coquette de prendre une parure plus fraîche, M. Froissart, à Scala-Théâtre, nous donnait le 25 août une première sensationnelle.

D'importantes modifications avaient été faites à la scène et à l'orchestre qui compte actuellement 25 musiciens sous l'habile direction du maëstro Ch. Dubourg. La cabine de l'opérateur qui la saison dernière se trouvait au milieu des loges a été transportée aux premières galeries et la projection est dirigée sur un écran qu'encadrent de lourdes draperies bleues décorées d'iris et de mouettes.

Je ne citerai pas toutes les vues des programmes, car la production cinématographique étant aujourd'hui considérable, beaucoup de films laissent à désirer soit comme mise en scène, soit comme scénario, soit comme qualité photographique. Je constate toutefois que la vedette est tenue par la marque Gaumont qui, dans sa série des Grands films artistiques, ne néglige rien pour acquérir la place prépondérante.

Les Aventures Roman-Feuilleton d'une petite danseuse, avec le rapt obligatoire; un autre sujet plus scientifique : *l'Empreinte fatale*, sont des bandes à succès. *Léonce et Toto* et *Léonce cinématographiste*, de la nouvelle série Perret, sont deux petits chefs-d'œuvre de comédie fine admirablement interprétées. Une autre vue, *Aux bords du Ruisseau*, mérite aussi une mention spéciale pour sa qualité photographique, sa clarté et le pittoresque de ses sous-bois.

Au programme du lundi 8 septembre, je relève *Lili mère de famille*, merveilleux coloris d'Eclair; *L'Enfant sur les flots*, grand film, dont l'action se passe en Hollande, et un excellent comique, *Onésime débute au théâtre*, où l'on voit notre héros abandonner les poursuites « vieux jeux » à travers les boîtes de conserves de l'épicier, l'échafaudage des maçons et les paniers de la marchande de pommes ou d'oranges, pour une course pleine d'originalité et d'imprévus, dans les combles d'un théâtre, les magasins d'accessoires, la scène, l'orchestre, les fauteuils et les loges.

Au Pathé-Grolée, les programmes se succèdent chaque vendredi avec des nouveautés toujours intéressantes. Max Linder et André Deed font surtout les délices des habitués. Le Journal est toujours un des mieux documentés, et les grands films de la S. C. A. G. L. méritent, grâce à leur interprétation qui réunit toujours nos plus grands artistes de la Comédie-Française, du Vaudeville, de l'Odéon, d'être classés « hors série ». Cette semaine, *L'Héritage de Cabeslan*, 3 parties, nous rappelle les succès de son aîné *Les Misérables*. Ce film est superbe, comme intrigue, comme interprétation et comme mise en scène. Il possède aussi de très beaux virages. A noter également un pittoresque panorama : *Promenade dans Rome*.

Louis RAYMOND.

" Le Courrier " à Lille

De notre correspondant particulier.

Sur la charmante invitation de M. Lion (agent pour Lille de la Compagnie Générale du Cinématographe), il nous a été donné d'assister à la présentation du nouveau film artistique en trois parties : *L'Homme qui assassina*, d'après la pièce de MM. Frondaie et Farère. Nous avons pu apprécier le soin apporté à l'adaptation de cette admirable pièce que M. Gémier et sa troupe interprètent avec un art consommé. Cette nouvelle édition des « Grands Films Populaires » aura certainement sa part de succès.

* * *

On nous annonce pour le 13 de ce mois, la réouverture de « Lille-Cinéma », avec le célèbre film *Quo Vadis*. Le public s'en réjouit à l'avance.

* * *

Les œuvres choisies, offertes chaque semaine par l' « Omnia Pathé », attirent toujours beaucoup de monde dans cet établissement, malgré les nombreuses attractions de la Foire.

« Printania » fait toujours également « bonne salle ».

B. AUVERTIN.



" Le Courrier " à Montpellier

De notre correspondant particulier :

Montpellier, ville bien délaissée pendant la saison estivale, par suite de sa situation topographique, ne reprend ses habitudes de cité que dans les premiers jours de l'année scolaire. Toutefois bon nombre d'habitants ne peuvent se déplacer, retenus par leur situation. C'est pourquoi, grâce au cinéma, le point récréatif, si nécessaire à la vie, est toujours observé, même par ceux auxquels leur position ne permet pas l'abandon momentané du labeur quotidien. Et les amateurs de représentations cinématographiques, en cette chaude saison, assistent à de véritables spectacles artistiques.

Cependant, il est un vœu peut-être maintes fois formulé, mais pas encore généralisé, qui permettrait de rendre le spectacle cinématographique plus attrayant pour le public; ce serait, tout comme dans les théâtres, que mesdames les spectatrices veuillent bien penser à leurs voisins en se débarrassant des monuments qu'elles portent sur leurs têtes charmantes?

Montpellier possède deux théâtres de cinéma. Le premier est sans contredit le Théâtre Pathé, dont la réputation n'est plus à soumettre à la critique tant elle est parfaite, et le second a pour nom Athénée-Cinéma, qui rivalise avec le premier et donne des films supérieurs et aussi inédits que pathé-tiques, auquel la maison Gaumont apporte une contribution active.

Aug. AVERSENG.

UNION - ECLAIR - LOCATION

Société Française des Films & Cinématographes "ÉCLAIR"

CAPITAL : 1.250.000 Francs

12, RUE GAILLON, PARIS

Téléphone : Gutenberg 69-95 - 69-96 Adresse télégraphique : UNIOFILMS-PARIS

LILLE, 8, Rue du Dragon *Téléphone 22-60*	MARSEILLE, 3, Rue Sainte *Téléphone 42-20*

Le Collier de Kâli



Éclair

Grand Drame en quatre parties

2 belles Affiches 100×150 -- 200×300

Longueur : 1185 mètres

Le mieux informé des Journaux animés

"ÉCLAIR-JOURNAL"

est

en location à l'"**UNION**"



" Le Courrier " à Moulins

De notre correspondant particulier.

On voit bien, cher Monsieur Le Fraper, que vous êtes à Paris, en plein centre d'activité cinématographique. Ne dites-vous pas dans votre article *Le Pillage*, au sujet du *cinéma gratuit*, que : « Vous y reviendrez plus tard. L'automne, en ramenant les brouillards et les mauvais jours, nous donne de ce côté quelques mois de répit. »

C'est fort juste, c'est bien pour ce qui est du cinéma gratuit, la saison brumeuse fait terrer la chrysalide.

Le cinéma en plein air, offert par les cafés provinciaux, se fait pendant la mauvaise saison de l'exploitation cinématographique; mais il est un papillon d'hiver, beaucoup plus dangereux, papillon que vous semblez ignorer à Paris.

C'est le Cinéma à primes gratuites.

Celui-ci opère en pleine saison d'exploitation cinématographique, c'est celui qui porte le coup droit à l'exploitant.

Quel intérêt voulez-vous que le public accorde aux savantes projections d'un cinéma qui fait payer l'entrée pour couvrir ses frais, lorsque ce bon public, en mangeant un excellent chocolat, peut aller (gratuitement) le digérer pendant deux heures, dans un non moins excellent et moelleux fauteuil de cinéma.

Car l'on raconte avec persistance qu'une fabrique de chocolats qui, du reste, possède déjà plusieurs cinés dans le centre, a traité et arrêté la location de l'immense local d'une maison de commerce en déconfiture (parce que trop colossale) pour y faire de la projection, payable en primes gratuites de ses produits. Moulins aura dès lors un superbe, un splendide, un *Kolossal* cinéma, qui sera toujours plein, parce que gratuit. Et ce, pendant l'hiver, la bonne saison. Alors, que feront, que deviendront les cinémas payants?

Voilà le fléau, l'invasion certaine du filmoxéra s'attaquant à la vigne cinématographique et s'étendant désormais sur toute la France.

Plus de répit pour le ciné, ni l'été ni l'hiver. Le chancre s'étendra...

CINÉMARGUS.

CHRONIQUE RUSSE

De notre Correspondant particulier.

Saint-Pétersbourg

L'ARISTOCRATIE RUSSE JOUE POUR LE CINÉMA

Au mois de juin, le célèbre aviateur russe, lieutenant de la Garde Impériale, M. de Gelgar, connu par ses vols et ses inventions dans l'aviation et la technique militaires, a fondé à Saint-Pétersbourg une fabrique de films cinématographiques « La Vita ».

Parmi les artistes se trouvent beaucoup de demoiselles, dames et jeunes gens du monde aristocratique, qui jouent comme amateurs.

La direction a engagé plusieurs écrivains célèbres russes (Kouprine, Brechko-Brechkowsky, etc.), ainsi que le clown italien Jakomino et plusieurs pilotes.

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA LITTÉRATURE RUSSE SUR L'ÉCRAN

Pour la saison prochaine, les éditeurs ont préparé beaucoup de films russes.

Ils ont filmé les chefs-d'œuvre de Pouchkine, Tourgenief, Goutcharof, Dostoïévsky, comte de Tolstoï et d'autres écrivains classiques.

La Soc. Act. A. Khanjonkof & Ko est allée au Caucase pour filmer le célèbre roman de Lermoutof, *Le Héros de notre temps.*

La Soc. Act. Drankof et Taldikine a filmé *La Conquête du Caucase par les Russes*, grand film historique.

Une autre Société a filmé aux environs de Kief le célèbre roman de Mme Werbitsky, *Les Clefs du Bonheur*. Le film a 5.500 mètres de longueur.

Dans tous ces sujets, les artistes russes, les plus distingués ont tourné, entre autres: Warlamof, Dowidof, Sobinof, Jurief, Orlenief, Mlles Preobrazensky, Smirhof, Whitkewitch-Dorschewitch, les régisseurs Dolinof, Ludmi-Cocherni (élève de Max Reingard), etc.

On dit même que Chaliapine a consenti de jouer pour le cinétophone.

LES WAGONS CINÉMAS

Une entreprise cinématographique russe se propose d'installer dans les express russes des wagons-cinémas.

Le Ministère des Voies de Communications, en vue d'expérience, a décidé d'en munir les express sibériens (Moscou-Ircoutsk, Saint-Pétersbourg-Ircoutsk).

* * *

Moscou

La Soc. Act. A. Khanjonkoff et Co construit un grand palace sur le modèle de l'hippodrome « Gaumont-Palace » de Paris.

* * *

Odessa

Le représentant de la Soc. Act. « Gaumont », à Odessa, M. Grossmann, vient de créer une fabrique de films cinématographiques « Mirograph ».

* * *

Ecatérinbourg (Monts d'Ourale)

M. Tichonof a lancé récemment le premier journal consacré aux intérêts de la cinématographie scientifique. Le nouveau journal s'appelle : *Le Cinéma rationnel et ses Ressources pédagogiques.*

L. BOUTOWSKY.

NT PARAITRA

OURS de POMPËI

IMPRESSIONNANT édité à ce jour

ttendez ce film avant
nents pour la Saison

UBERT

AN

Adresse télég. : **Trebuco, Milan**

CHRONIQUE ANGLAISE

De notre Correspondant particulier.

La Davidson's Film Agency, 18 Charing Cross Road London W. C., vient de s'installer et se livrer au commerce des films. Le directeur, Mr. T.-H. Davidson, était ci-devant manager de la Sales Agency. Il est certainement une des personnalités les plus connues du marché londonien.

*
* *

On écrit de Tokio que le gouvernement japonais, s'étant aperçu que l'importation des films laissait à désirer au point de vue esthétique, a pris une décision en vertu de laquelle les fabricants et exploitants qui entendent passer des bandes en présence de la jeunesse, sont obligés de les soumettre au département de l'Instruction publique qui les examinera à leurs frais et leur accordera, le cas échéant, l'autorisation.

Les titres des films admis et les noms des exploitants intéressés seront publiés dans les organes officiels.

*
* *

Des scènes se rattachant au règne de la reine Victoria constitueront sans doute une des bandes les plus captivantes qui aient jamais été produites par la Barker Motion Photography Limited. Ce film, qui a coûté plusieurs milliers de livres sterling, a pour titre : *La Vie et le Règne de Victoria* et reproduit les événements les plus saillants de l'histoire anglaise de 1837 à 1901. Pour donner une idée de cette bande merveilleuse, ne citons que les Fêtes du Couronnement, le Jubilé de diamant de la défunte Reine, les guerres qui ont eu lieu pendant cette période, y compris celle des Boërs, et surtout la vie de famille de Victoria, traitée, à en juger d'après les informations du *Daily Express*, avec autant de tact que de discrétion. Le film, d'une longueur de 6.000 pieds, est irréprochable au point de vue historique; sa valeur instructive est donc inappréciable.

*
* *

La Lubin Company éditera très prochainement un drame qui constituera certainement un chef-d'œuvre de l'Art cinématographique. L'intrigue se dénouera au milieu du terrible tremblement de terre de San Francisco et la bande portera le titre suggestif : *Lorsque la Terre trembla.*

*
* *

Le Courrier Cinématographique a blâmé ces jours-ci les représentations gratuites qui jettent la déconsidération sur notre industrie. The Kinematograph and Lantern Weekly, dans le même ordre d'idées, reprend un directeur qui admet les enfants moyennant un sou. Or, ce « gentleman », lui écrit-on, est battu par un directeur de Salford, qui admet la jeunesse à trois pour deux sous. Indigné, il s'écrie que ces gâcheurs ferait bien mieux d'accorder la gratuité pleine et entière et de remettre aux petits spectateurs, à la sortie, une demi-livre de bonbons pour les engager à revenir.

*
* *

Londres, la ville des clubs, devait proposer, la première, la fondation d'un Cinéma-Club.

Le journal *The Cinéma* estime qu'à ce sujet, il n'y aura qu'une seule opinion et qu'il est nécessaire que cette

PROJECTION
DU
17 Septembre
1913

EN LOCATION
à partir du
10 OCTOBRE
1913

LITERARIA-FILMS

NOUVELLE SÉRIE

Agent exclusif :

E. HÉBERT, 14, Rue Favart, PARIS

Le Club des Amis de la Mort

Comédie dramatique d'un intérêt exceptionnel



810 mètres environ — Affiches

Avis à MM. les Exploitants !

Pour les Conditions et Prix de Location, prière de s'adresser ou de téléphoner au Bureau spécialement ouvert à cet effet

TÉLÉPHONE : LOUVRE 26-53 — **14, Rue Favart - PARIS** — TÉLÉPHONE : LOUVRE 26-53

ATTENTION !!

SÉANCE DE PROJECTION tous les MERCREDIS, 14, rue Favart, de 2 h. à 6 h. du soir.

industrie florissante possède un local, où le côté social puisse se développer également. Il y a déjà quelques mois un projet avait surgi de louer un établissement avec plusieurs pièces, dans le genre de l'Automobile Club, et de les mettre à la disposition des membres, dit-il. Malheureusement, cette bonne idée fut abandonnée, on ne sait pourquoi. La plus grande difficulté réside sans doute dans le fait que les cinématographistes sont des hommes de travail et n'ont que fort peu de loisirs à consacrer à ce club, bien qu'ils ne méconnaissent pas les avantages qu'il pourrait leur procurer. Or, il paraît que le projet a été repris et qu'on a déjà choisi le quartier de Leicester Square pour le mettre à exécution. Soixante-dix membres se sont fait inscrire et si les adhésions ne se font pas trop attendre, l'inauguration du club pourra se faire dans quelques semaines.

Il n'y aura d'abord que des salles à manger et des salles de lecture, mais des dortoirs y seront annexés bientôt dans l'intérêt des cinématographistes étrangers que leurs affaires appellent à Londres.

* * *

Le film tiré du fameux ouvrage de William Le Queux, l'Invasion de l'Angleterre, est sur le point de sortir. Des scènes de combat naval furent tournées vendredi, non loin de Romford, sous la brillante direction de Mr. F.-W. Durrant. Des soldats réguliers y figurèrent, afin de lui donner plus de réalisme.

* * *

Mr. F. Woods, le manager des services de la maison Pathé, s'est marié récemment et nous joignons nos compliments à ceux de nos confrères.

M. Frank Bates, un des directeurs de la Charles Urban Trading Co et de l'Eclipse, à Paris, été nommé officier d'Académie par le Gouvernement français.

* * *

Le film de la Vitascope de Berlin, *Où est Coletti ?* l'amusante comédie de Schönthan, avec Mlle Madge Lessing dans le rôle principal, sera exploité par le service Gaumont.

PICK

CHRONIQUE AMÉRICAINE

" LE COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE " est représenté aux États-Unis d'Amérique par

LA COMPAGNIE UNIVERSELLE DE PUBLICITÉ

45 West 34 th. street
New-York U.-S.-A.

Nos lecteurs américains sont priés de s'y adresser directement pour toutes transactions commerciales ou communications.

UNITED STATES REPRÉSENTATIVES
UNIVERSAL PUBLICITA COMPANY

45 West 34 th. Street
New-York U.-S.-A.

From whom sample copies, advertissing rates and all further particulars can be obtained.

De notre Correspondant particulier.

Depuis quelques années, nous apprend un grand journal américain, l'industrie cinématographique a pris, aux Etats-Unis, un tel développement qu'il est intéressant de publier à ce sujet quelques renseignements statistiques. Il paraît, en effet, qu'un capital d'environ 500.000.000 de dollars y est engagé. Sans compter les petites fabriques, une centaine de grandes maisons se consacrent à la confection du film et 20.000.000 dollars y sont continuellement en circulation. Les terrains et immeubles acquis par ces dernières représentent certainement une valeur de 100.000.000 dollars. Plus de 20.000 personnes y sont occupées et touchent non loin de 750.000 dollars par semaine. Il y est fabriqué une moyenne de 70 mill. pieds de bandes coûtant 1.250.000 dollars et se vendant à 6.500.000 dollars. 17.420 cinémas sont ouverts chaque jour au public et occupent 200.000 employés touchant par semaine 2.300.000 dollars. Les appareils de ces établissements représentent une valeur de 10 millions de dollars. 150 grandes maisons de location sont à la tête d'un énorme trafic qu'il est difficile de fixer d'une façon précise.

(Nous reproduisons ces chiffres sans leur accorder plus d'importance qu'ils ne comportent, car les renseignements statistiques reposent partout sur les mêmes données fantaisistes, mais ils démontrent tout de même l'essor phénoménal de l'industrie cinématographique au pays des dollars. (*N. d. l. Réd.*)

LES ZÉROS de la

Production ÉCLAIR

sont, en tous cas, de
GLORIEUX et VICTORIEUX Z'HÉROS

Et voici leurs
ARMES PARLANTES :



Le mieux informé
Le plus complet
Le plus intéressant

Eclair-Journal

est aux

FOLIES-BERGÈRE

ECLAIR



Une belle production

SAVOIA = FILMS

AUJOURD'HUI :

Les GAITÉS de l'Escadron

"In hoc signo vinces"

DEMAIN :

LA DAME de MONTSOREAU

d'après
Alexandre DUMAS
etc. etc.

Jeanne d'Arc

Agent exclusif de la SAVOIA-FILM :

CINEMA-ECLAIR

CHRONIQUE ESPAGNOLE

De notre Correspondant particulier.

Je suis heureux de transmettre au *Courrier Cinématographique* et à son directeur, M. Ch. Le Fraper, les félicitations de ses lecteurs espagnols, pour les nombreuses transformations et la ravissante toilette qu'il a revêtue depuis une quinzaine.

* * *

La « Messter Film C° » de Berlin a confié sa représentation pour l'Espagne, le Portugal et quelques républiques de l'Amérique, à M. J. Canobas, qui a déjà établi son comptoir de location 93, Rambla de Cataluna. Les films de la « Messter » seront présentés aux acheteurs et aux directeurs les mardis à 11 heures du matin au « Théâtre Principal ».

* * *

Le « Cinéma Alfonso XIII » ouvrira ses portes un de ces jours. De nombreux ouvriers se hâtent de donner le dernier lustre à la toilette de la salle entièrement restaurée, embellie et agrandie.

Le « Cinéma Alfonso XIII » sera certainement, pendant la saison d'hiver, un des plus jolis de Barcelone, qui compte pourtant de nombreuses et luxueuses exploitations.

L'avant-première de *Magda*, film de scénario espagnol, édité par l' « Hispano-Film », maison espagnole, dont le siège social est à Barcelone, a eu lieu récemment.

Magda est un film supérieur à la plupart de ceux qu'on a fait ici. Il plaira beaucoup à l'Etranger. Le rôle de Magda est interprété par Angelina Vitar, une des plus belles artistes du théâtre espagnol.

* * *

La première de *Chacun sa destinée*, de la série Suzanne Grandais, a été donnée conjointement dans plusieurs cinémas. Et la foule, avide de voir une fois de plus la sympathique artiste qui avait tant d'admirateurs lorsqu'elle *jouait* ses jolies comédies dans les films Gaumont, vint lui faire fête dans cette nouvelle série.

* * *

La situation anormale du cinéma à Barcelone semble en voie de se régulariser : quelques directeurs sont arrivés à comprendre qu'un programme original est préférable à ceux qui sont passés en combinaison entre deux ou plusieurs cinémas. Et, pour cette raison, ils acceptent de cesser de *doubler* ; ils croient ainsi attirer le public avec des programmes choisis selon le goût de leurs habitués. A présent nous possédons déjà huit cinémas qui travaillent de cette manière.

Les loueurs se sont divisés aussi : quelques-uns soutiennent avec vigueur l'engagement du 1er avril et loueront leurs films sans *doublage*, et d'autres l'ont annulé; ils permettront en conséquence le *doublage* entre deux cinémas; mais ceux-ci ne loueraient pas aux cinémas qui passent les films de l'autre catégorie de loueurs.

Avec tout cela, l'union complète des éléments cinématographiques est loin d'être réalisée, mais je crois cette solution mixte favorable au cinéma et au public.

Conséquence de ces engagements, les films Pathé frères seront passés dans plusieurs cinémas.

* * *

Le « Salon Poliorama », un des plus jolis cinémas de la Rambla, a ouvert samedi dernier; en plus du cinéma, il joue une petite comédie.

* * *

Contrairement à ce qui était annoncé dans plusieurs revues cinématographiques, l'incendie du cinéma de Valence, avec nombreuses victimes, est une information inexacte. Aucun incendie n'a détruit de cinéma dans cette localité.

Joaquin M. ABELLA.

CHRONIQUE LUXEMBOURGEOISE

De notre correspondant particulier.

Il y a quelques années, la Compagnie cinématographique Pathé frères travaillait dans le Grand-Duché du Luxembourg. Elle y est revenue, nous écrit-on, et elle vient de tourner des scènes dans les environs de Dommeldange, Mondorf-les-Bains et dans la région romantique et pittoresque de la petite Suisse luxembourgeoise.

Le film que l'on achève, à l'heure qu'il est, sera intitulé : *Le Mystère de la Tamise*. Il est joué par plusieurs artistes bien connus à Paris, sous la direction de M. Paul Garbagni, metteur en scène; citons entre autres : Mlle Céliat, de l'Odéon; Mmes Lionel, Glineur; MM. Nik-Winter, Wolny, Duart, Michel, Schaeffer, Mondolo, Werter, Wolver et M. Kalmes, régisseur.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre Correspondant particulier).

Le royaume de Wurtemberg n'a pas voulu rester en arrière en fait de censure et les chambres ont eu à s'occuper d'un projet de règlementation qui, à l'heure actuelle, est examiné par une commission permanente. La *Correspondance Nationale libérale* croit savoir qu'il y est dit que seuls les films approuvés par l'autorité peuvent être présentés et qu'il leur sera délivré une espèce de « passe debout ». Sont exempts de cette formalité les films qui ont déjà fait l'objet d'un examen ultérieur dans d'autres Etats de l'empire. Deux hauts fonctionnaires seront adjoints à ce service central dirigé par la police. Mais pour ne pas léser les intérêts de l'industrie en prenant des décisions regrettables, les avis d'experts, tels que des médecins, instituteurs, rédacteurs, prêtres, etc., sont à prendre en considération. Les intéressés ont le droit de présenter leur recours au Ministre de l'Intérieur qui prononce en dernier lieu, mais ce qui est le plus grave, c'est qu'ils seront astreints à payer tous les frais du nouvel office.

Toujours des iniquités.

* * *

Un jugement rendu par le Tribunal de Berlin, rangeant un artiste cinématographique, qui a intenté une action en dommages-intérêts à son patron, dans la catégorie des employés professionnels fait couler pas mal d'encre dans les journaux de la corporation.

M. de Langendorff, de la société de projection « Union » entre autres, écrit que si les cinématographistes encaissent cet affront qui leur a été fait de propos délibéré par un juge, déniant à la photographie animée tout caractère artistique, il serait à désespérer de leur virilité. En matière de conclusion, M. de Langendorff prêche la levée des boucliers et engage ses collègues à faire preuve de courage en face d'adversaires qui profitent de tout pour déconsidérer le cinéma.

* * *

La Nordisk annonce pour très prochainement le second film Rita Sachetto *La Mort noire*, d'Otto Rung, qui constituera, paraît-il, une bande extrêmement sensationnelle.

La Cinès de son côté a présenté un grand et beau film : *La reine du Nil*, qui est un chef-d'œuvre de la photographie animée. Inutile de rappeler l'histoire de Cléopâtre, reine d'Egypte, célèbre par sa beauté qui, après avoir été soutenue tour à tour par César et Antoine, tomba entre les mains d'Octave après la bataille d'Actium et se donna la mort en se faisant piquer au bras par un aspic.

Les scènes d'une interprétation vraiment artistique alternent avec d'énormes déploiements de troupes et le spectateur suit, avec une émotion toujours croissante, les péripéties de ce fameux drame historique. Un nombreux public qui assistait ces jours-ci à la première a salué la bande de véritables salves d'applaudissements.

* * *

Le Kinematograph de Dusseldorff nous donne des détail au sujet des archives cinématographiques de l'empereur d'Allemagne qui, à l'en croire, existent déjà depuis longtemps.

Dès les premiers essais de la projection animée, Guillaume II s'y est, dit notre confrère, vivement intéressé, et très souvent il a facilité des prises de vue en prêtant aux organisateurs des uniformes historiques. Il possède dans son château une salle spéciale de projection alimentée par des bandes qui, d'un côté ou de l'autre, ont trait aux événements de la Cour impériale. Il peut donc se remémorer immédiatement et d'une façon frappante les faits qui se sont produits pendant son long règne. Mais la collection n'est pas moins riche en films documentaires, scientifiques et industriels, que l'empereur consulte souvent à titre de renseignement. De Corfou, où il possède un magnifique château, il a rapporté des films concernant les us et coutumes des indigènes, leurs divertissements et leurs danses caractéristiques.

C'est un plaisir que seuls les rois peuvent s'offrir, mais encore faut-il ne pas l'oublier.

Figurez-vous M. Poincaré, le soir à l'Elysée, au milieu d'un groupe d'amis ou de personnages officiels, évoquant le souvenir d'un événement patriotique et s'écriant : « Un instant, vous en verrez la reproduction, je vais faire appeler l'opérateur. »

* * *

L'office de statistique bavarois publie le relevé des établissements cinématographiques en exploitation au 1er janvier 1913 dans les dix plus grandes villes du royaume. Leur nombre n'est pas aussi considérable que d'aucuns le supposent : 72 cinémas avec 14.669 places. Naturellement, c'est Munich qui en compte le plus, soit 32; Nurnberg, 14; Augsburg, 4. Les prix d'entrée sont, en général, très abordables et les établissements font d'assez belles recettes.

On mande de Saint-Pétersbourg que les commissaires de police russes ont reçu l'ordre d'interdire les représentations cinématographiques qui reproduiraient des scènes douloureuses de la vie des travailleurs et qui pourraient faire naître des sentiments d'animosité vis-à-vis des patrons. Alors?

* * *

Un nouvel établissement cinématographique avec attractions est en construction à Moscou et dépassera en splendeur tout ce qui a été fait jusqu'ici. Il contiendra 2.000 places et coûtera environ 300.000 roubles.

* * *

D'après la *Gazette de Moscou* une maison française aurait fait une proposition au Ministre des Chemins de fer, de faire circuler dans les express transsibériens des wagons comportant une installation cinématographique où les voyageurs pourraient se divertir moyennant une surtaxe à payer sur les billets.

* * *

L'année dernière, s'est fondée à Berlin, N. W. Luneburger Strasse, 21, une société de vulgarisation scientifique qui, grâce à ses moyens pécuniaires très respectables a déjà constitué des archives cinématographiques de 250 bandes mesurant environ 50.000 mètres. De plus, le prochain budget émarge un nouveau crédit de 30.000 marks pour le même objet et il est à prévoir que l'association se trouvera bientôt à la tête d'une des plus belles entreprises d'enseignement populaire qui existent. Les films documentaires sont assez nombreux dans le commerce, il est vrai, mais ils sont très éparpillés et plus ou moins difficiles à découvrir par des gens qui ne sont pas du métier. L'association dont il s'agit s'est donc proposé de les centraliser, de les coordonner et de les louer à des prix modiques à des écoles, groupes de conférences et de culture morale, physique et intellectuelle. L'association se charge elle-même de la présentation des films par ses propres appareils et pendant la saison d'hiver de 1912-1913, elle a opéré en 186 communes différentes. A l'heure actuelle, les demandes affluent.

C'est un exemple à suivre!

* * *

La maison Hilber et Latzarus de Strasbourg a déposé à l'office des brevets de Berlin un nouveau procédé qui fera certainement époque dans l'industrie du film. Il s'agit de la confection des titres des bandes par voie mécanique. On sait que ces titres ont, jusqu'à présent, été cinématographiés, ce qui a coûté cher et demandait beaucoup de temps. La nouvelle invention consiste en une petite machine rotative qui imprime le titre sur la pellicule vierge. L'inscription ne ressemble donc pas à celle fixée en lettres transparentes par la photographie sur un fond noir, car c'est l'inverse qui se produit, permettant, en conséquence, la composition de titres en plusieurs couleurs.

WAGNER

Quelques Scénarios !

" Série d'Art CINÈS "

MYSTÉRIEUX CONTREBANDIERS : Drame

Marsa, station estivale mondaine, est le rendez-vous de nombreux contrebandiers. Ils trouvent dans les pittoresques rochers qui entourent la ville un abri inviolable.

Marie de Marsa, fille de la comtesse de Marsa, aime en secret le baron Nassaud, et ne remarque pas les attentions discrètes de l'avocat Bruno. Elle s'en croit aimée, mais les événements ne tardent pas à la détromper.

La comtesse de Marsa, sa mère, reçoit un jour une lettre de sa belle-sœur Sylvia, lui annonçant son arrivée.

Peu après l'arrivée de sa tante, Marie de Marsa surprend le flirt de cette dernière et de Nassaud.

Trop fière pour avouer sa désillusion, elle déchire une à une les lettres d'amour que lui a écrit jadis le baron. Comme elle est près de la fenêtre, une des missives s'envole, Marie se met à sa poursuite, mais le vent pousse toujours la feuille légère, et Marie arrive, bientôt, dans un creux de rochers, où elle rencontre M. Bruno, père de l'avocat.

Au château de Marsa, on est fort inquiet de l'absence de la jeune fille ; les domestiques sont mandés pour faire des recherches. Vers le milieu de la nuit, découragés, les gens rentrent à l'habitation, mais l'avocat Bruno, ne se rebute pas, et continue les recherches avec quelques hommes de bonne volonté.

La petite troupe ne tarde pas à rencontrer les contrebandiers qui reviennent de la frontière. Une lutte s'engage, au cours de laquelle le vieux Bruno est blessé par son fils.

L'avocat rentre chez lui, et bientôt l'on amène son père grièvement blessé.

Étonné, l'avocat interroge son père qui lui avoue faire partie d'une bande de contrebandiers, et lui apprend que Marie de Marsa est aux mains des chenapans. Conduit par son père à la taverne, le jeune homme est assez heureux pour retrouver Marie et la fait reconduire au château, la priant de ne rien faire pour cacher la retraite des bandits. Pourtant, la jeune fille qui a appris que l'avocat n'est pas de la bande, invente un alibi : « Je me suis perdue dans la forêt, et pendant l'orage, ces braves gens m'ont donné l'hospitalité. »

L'avocat est désespéré de voir ainsi s'enfuir son rêve, il ne peut pas, en effet, offrir son nom à la charmante Marie.

Deux ans sont écoulés. Le vieux Bruno repenti, a consacré toute sa fortune à la fondation d'une œuvre pour invalides, et bientôt après fut célébré le mariage de Marie et du jeune avocat.

CINÈS

PATACHON NEURASTHÉNIQUE : Comique.

Pour éviter les démonstrations trop bruyantes de sa belle-mère, Patachon tente de se suicider : Après avoir hésité, il opte pour la pendaison. Mal lui en prit, car son bon ami Grosventre passant par là d'aventure, se met en devoir de lui sauver la vie.

Patachon ne l'entend pas ainsi, et récompense de peu aimable façon son sauveur.

LE DÉTECTIVE IMPROVISE : Comique

Miss Léa, la célèbre danseuse, est aimée de Patachon, à ses ardentes déclarations, elle répond : « Je n'épouserai qu'un millionnaire ». Patachon n'est pas millionnaire, hélas !

Mais, en lisant son journal, il voit l'annonce suivante :

> « *Durant une réception chez la princesse Radowski, un collier d'une valeur de quatre millions a été volé. La princesse offre un million à qui le retrouvera.* »

Aussitôt Patachon a l'idée de se faire détective ; il se rend chez la princesse Radowski, se fait raconter l'histoire du collier, puis va chez un bijoutier commander une imitation.

Muni de cette reproduction, il se hâte d'écrire à Léa :

> « *Léa,*
>
> *Trouvez-vous demain, à 4 heures au Parc je vous donnerai comme cadeau de fiançailles, un collier qui vaut 4 millions.*
>
> Votre PATACHON. »

Léa se soucie peu d'être mêlée à l'affaire retentissante, aussi, elle prie le commissaire de l'accompagner, l'assurant qu'il trouvera le voleur du joyau recherché ; c'est pourquoi, Patachon se vit conduire au commissariat, alors qu'il s'attendait à toute la reconnaissance de la danseuse.

Mais, là, tout s'explique, et le détective propose un plan pour découvrir le coupable. On fait insérer dans les feuilles d'un quotidien très connu :

> *Une arrestation sensationnelle*
>
> « *On a arrêté le voleur du collier de quatre millions. Mais il a préféré le suicide au déshonneur d'une condamnation. Il laisse dans la misère son vieux père paralytique et sa femme avec quatre enfants. Ils habitent rue de la Plaine, n° 4.* »

La feuille ne tarde pas à tomber entre les mains du vrai voleur qui prend note de l'adresse pour aider la pauvre famille, puis il se rend rue de la Plaine, mais il est arrêté, car la police s'attendait à sa visite.

C'est ainsi, que grâce au subterfuge suggéré par Patachon, on put retrouver le riche bijou, aussi reçut-il la prime d'un million avec laquelle il put vivre heureux et tranquille auprès de Léa qui voulut bien, enfin, lui accorder sa main.

COSMOGRAPH

SNOB PROPRIO : Comique

Snob se dit propriétaire ; pourquoi pas ?

N'a-t-il pas sur la zone une demeure qu'il s'est improvisée, à peu de frais, il est vrai ? Un beau matin, il voit sur un journal une annonce ainsi conçue :

« *Le 25 juillet, réunion des propriétaires, 18, rue du Cerf, pour discuter de la défense de leurs intérêts.* »

Snob décide d'assister à cette réunion, et au besoin, de prendre la parole.

La toilette est tôt faite et Snob s'arrête bientôt devant le lieu de réunion ; il pénètre non sans difficultés ; les membres de la réunion ne sont pas peu surpris de voir un semblable individu assister à leur assemblée. Force lui est d'exhiber une pièce d'identité. La séance commence, et Snob se livre à une série de démonstrations si bruyantes qu'il est bientôt expulsé.

Il vient échouer entre deux agents, mais se resaisissant, il leur indique que là-haut se trouve un individu à arrêter. Nos braves agents montent, et durant ce temps, Snob prend la clef des champs.

REX

UN BON PETIT CŒUR : Comédie

Bobby vient de perdre sa maman, et, des voisins charitables voulant se charger de lui et de son petit frère, pour ne pas être séparé du baby, il saisit l'enfant endormi, et s'enfuit.

Harassé par une longue marche, Bobby trainant son lourd fardeau arrive dans une prairie, et dépose son petit frère dans une cabane de berger.

Baby réveillé, pleure, réclamant à sa façon sa nourriture.

Préoccupé, Bobby s'éloigne et, profitant de l'absence du berger, va traire un peu de bon lait pour son petit frère.

Son absence est longue; de jeunes époux passant en auto, sur la route, sont fort surpris d'entendre les cris du bébé.

Bobby de retour, donne à boire à son petit frère, puis, précautionneux, retourne vers la laiterie dans l'intention de prendre encore un peu de lait.

Surpris par le fermier, il reçoit une magistrale correction.

Tout en pleurs, il rejoint la cabane; Baby n'y est plus!

Le pauvre petit affolé, court sur la route. Après maintes aventures, il arrive devant une luxueuse villa. Il sonne, on l'introduit, et il est tout heureux de retrouver Baby dans les bras de la jeune femme, qui était passée en auto le tantôt...

En apprenant ses aventures, les jeunes gens charmés décident de l'adopter aussi.

LE LIVRE DE POÉSIES : Comédie

Le père de Flo, est un poète remarquable, mais peu connu.

Depuis quelque temps, la misère règne en maîtresse dans l'humble logis que partagent le poète et sa fille. Après bien des hésitations, Flo se décide à tenter un dernier effort pour placer les poèmes de son père.

Miss Grâce Richly, une femme du monde bien connue, charmée par la beauté de certains vers, achète moyennant une somme minime, le livre de poésies.

Miss Grâce fait admirer les poésies à son entourage puis, peu à peu, grisée par le succès, elle fait imprimer les vers, et paraître l'annonce suivante :

« *William Lane, éditeur.*

Riche édition d'un nouveau livre de poésies, par une femme du monde.

LANE. »

. . . .

Flo est employée chez un commerçant, comme dactylographe, M. Howe, ami de Miss Grâce Richly. Il reçoit un jour, une lettre de cette dernière :

« *Cher ami,* . . . . . .

Je vous envoie un exemplaire de mon livre de poésies, avec l'espoir que vous les apprécierez

Sincèrement vôtre . . . .

Grâce RICHLY ».

. . . .

Après avoir feuilleté distraitement le livre, M. Howe l'abandonne sur un coin de son bureau. Flo l'aperçoit, au titre elle reconnaît les poèmes de son père, et stupéfiée, ne s'aperçoit pas de l'entrée de son patron.

Interrogée, elle avoue que ces poésies sont de son père. D'abord sceptique, M. Howe s'aperçoit bientôt de la véracité des assertions de la jeune fille.

Furieux, il se rend chez Miss Grâce Richly et lui crie son indignation. Avec son appui, Flo peut assigner Miss Grâce, qui est condamnée pour délit de contrefaçon.

Après le jugement, M. Howe, tout heureux se rend chez le poète, pour le féliciter. On juge du bonheur de Flo, qui voit enfin approcher pour son père l'heure de la récompense de son âpre labeur.



NORDISK Cº

ENTRE FRÈRES : Drame

La misère règne au foyer de Mme veuve Dupont, seulement égayé par deux bambins, Maurice et Joseph. Un jour, les enfants quittent la maison, avec l'idée de gagner de l'argent pour aider leur mère, et s'égarent dans le jardin de la maison de campagne du riche rentier M. Villars, où la curiosité les a attirés. Une domestique veut les chasser, mais la bonne Mme Villars arrive à temps. Elle est frappée de la ressemblance de Joseph, avec un fils du même âge qu'elle vient de perdre, les fait causer, les reconduit elle-même chez leur mère, pour lui demander de garder le petit Joseph une huitaine de jours. Mme Dupont ne pouvant résister à tant d'amabilité, y consent. Mme Villars s'attache de plus en plus au petit garçon, et elle décide de l'adopter. Seule, l'idée d'un avenir heureux pour son petit Joseph détermine la pauvre mère à renoncer à son enfant.

Dix-huit années se sont écoulées. Joseph vient de passer son examen définitif, tout le monde le félicite, entre autres sa cousine Louise à qui il est secrètement fiancé, et son meilleur ami, qui, le soir même au bal, fait la cour à Louise non insensible à ses avances. Joseph s'en aperçoit avec amertume, et le lendemain, il part après une rupture définitive avec Louise. Dans une ville étrangère, il rencontre Annita, une trapéziste,

avec laquelle il lie connaissance. Cette artiste exécute tous les soirs avec Maurice, le frère de Joseph, un tour de trapèze très dangereux.

Joseph est très épris des charmes de la séduisante femme, dont son frère est également amoureux.

Joseph propose alors à Annita de partir avec lui pour son pays, elle y consent après une lettre d'adieu écrite à Maurice.

Quelque temps après, Maurice obtient un engagement dans sa ville natale, et Mme Dupont qui a de nouveau son cher garçon chez elle, remarque qu'il est moins gai qu'autrefois. Il avoue à sa mère sa tristesse, et elle est terrifiée en voyant que le rival de son fils est son propre frère. Maurice découvre la trace d'Annita qui lui promet d'assister à la séance de ce jour.

C'est la soirée de première au cirque. Annita est toute seule dans sa loge. Le numéro de trapèze de Maurice va commencer. Son jeu avec la mort excite les nerfs de tous les spectateurs. C'est le clou de la représentation. Maurice se précipite de l'un des trapèzes à l'autre, à travers l'énorme cirque. Pendant un moment, le corps élastique et souple de Maurice tournoie comme une balle dans l'air, quand... Un accident est arrivé. Ses pieds se sont engagés dans des cordages, et il se trouve suspendu. Annita se précipite pour lui porter secours, et grimpant à l'échelle de corde arrive jusqu'à lui, mais elle ne peut résister au poids de son corps, et ils viennent s'abattre sur le sol. Ils respirent encore. On a fait venir un médecin, c'est Joseph. Au chevet de mort de ces deux malheureux, Joseph apprend que l'homme dont il a volé le bonheur est son propre frère, et les deux êtres qui s'appartenaient dans la vie se suivent dans la mort.



GAUMONT

Société anonyme — Capital 4,000,000 de francs

Siège social : 57-59, RUE SAINT-ROCH, Paris

Série des Grands Films Artistiques GAUMONT

AU PAYS DES LITS CLOS : Comédie dramatique

Le gardien du phare, perdu dans l'écume et le vent, fouille, d'un regard habitué aux ténèbres et aux larges horizons, la nuit profonde qui s'étend sur la mer. De son pas lent, il tourne sur l'étroit espace qui entoure la lanterne, dont le puissant balai lumineux raye les ténèbres d'un grand mouvement circulaire. Soudain, l'homme s'arrête. Là-bas, à l'horizon, une lueur vient de naître et grandit.

La vigie du phare a pris sa longue vue et cette lueur s'est précisée. Là-bas, un sloop, toutes voiles dehors et courant sur la côte, est en feu.

La vigie du phare actionne en grand sa sirène dont la clameur emplit, comme d'un cri d'épouvante poussé par cent voix humaines, les rues étroites du paisible village endormi.

L'alarme est donnée.

Les portes, les fenêtres s'ouvrent ; les lits clos de ce coin de Bretagne ont rendu à la vie ceux dont ils abritaient le sommeil.

Alors, l'homme préposé à la garde du bateau de sauvetage se vêt rapidement ; il prend les clés du hangar et, s'armant de la sirène à main, il se met à courir dans les ruelles étroites, faisant retentir son instrument de cris rauques et brefs.

Le bateau en feu est maintenant visible à l'œil nu.

Tout le village est sur pied. Les femmes, les enfants courent derrière les hommes qui se rendent au hangar de la Société de secours aux naufragés, dont la lourde embarcation est sortie, traînée sur son chariot jusqu'à la grève. Le courageux équipage y monte et le canot est poussé à la mer.

A peine, les vingt-quatre pelles ont-elles frappé l'eau que là-bas, le bateau-torche explose. Une violente explosion ébranle l'atmosphère, un tourbillon de flammes et de fumée monte vers le ciel ; puis tout redevient calme : le bateau n'existe plus. La mer, passant sur ces ruines, a couvert des plis de sa verte robe ce qui restait de ce drame marin.

Tout n'est pas terminé, cependant ; le bateau de sauvetage a recueilli un blessé. Il le ramène à la côte.

C'est un jeune homme, au long visage distingué, aux mains fines et blanches ; bien que vêtu comme un matelot au commerce, il semble être d'une origine plus aristocratique.

Le malheureux porte à la tête une blessure profonde. Le médecin du bourg, mandé en hâte, lui donne les premiers soins.

— La commotion cérébrale a été trop violente, déclare le docteur : cet homme a perdu le souvenir et peut-être la parole.

Le blessé a été ramené chez un des notables du village, le père Kerndeck, patron pêcheur. La famille, composée du père, de la mère, des grand-père et grand'mère, s'augmente encore d'une enfant de quatorze ans, la petite Annaïck, nièce de Kerndeck, aimée et choyée comme la fille de la maison.

Le temps passe, la blessure est guérie, mais l'intelligence du blessé reste endormie. Dans ses grands yeux mélancoliques, aucune flamme ne brille ; mais comme il est doux et bon et qu'il semble avoir voué une amitié profonde à la petite Annaïck, la famille l'a gardé.

La petite fille, elle aussi, s'est prise d'une grande amitié pour « l'innocent » : c'est ainsi qu'on l'a nommé. Les deux enfants — l'innocent a à peine dix-huit ans — vivent côte à côte, la main dans la main.

Un soir, le maire du village survint. Il venait de recevoir la lettre officielle suivante :

Ministère
de la Marine

Maire de Saint-Ganolé
Finistère.

Après enquête, le Ministère n'ayant pu découvrir la personnalité du naufragé recueilli à Saint-Ganolé, donne tout pouvoir au Maire de cette commune pour faire transporter ledit inconnu à l'Assistance Publique.

Paris, le 17 juin 1913.

Annaïck joint les mains et dans ses grands yeux, des larmes commencent à paraître.

Mais le maître de la maison se lève :

— Ce pauvre garçon, Monsieur le Maire, a été reçu et soigné ici ; il fait maintenant presque partie de la famille ; si la loi m'y autorise, j'entends le garder.

Les deux bras d'Annaïck se nouent autour du cou de Kerndeck, elle le remercie de sa générosité qui va au devant des désirs de son cœur.

Voici donc l'innocent compris dans la famille. Annaïck est heureuse.

Les deux enfants vivent, courant sur la falaise où ils font paître les chèvres, rêvant au creux des roches,

courant au bord de la mer qui chante sur la plage où se brise sur les récifs.

Le soir, avec la patience d'un cœur dévoué, Annaïck essaie de réveiller l'intelligence endormie de son ami.

Elle a acheté un livre de belles images, et le soir, sous la lampe, le jour, au coin de la fenêtre, elle lit pour l'innocent, les beaux contes de fées, les histoires merveilleuses au cours desquelles le Prince Charmant réveille la Belle au Bois Dormant, ou celle où le prince Zinzolin épousa la bergère Zinzoline.

A ce jeu, l'intelligence endormie de l'innocent s'éveille peu à peu ; il comprend, il parle chaque jour de mieux en mieux, mais le souvenir reste absent et sa vie date pour lui du jour où il a été recueilli en mer après l'explosion du bateau.

Cependant, un soir, à la veillée, l'esprit de l'innocent semble s'éveiller tout à fait, d'un seul coup.

On lisait le journal, et avec cette crédulité des âmes simples qui s'attachent aux choses d'aspect merveilleux, le père Kerndeck lit et commente la nouvelle suivante :

La Cour de Gallistrie a pris officiellement le deuil, trois mois s'étant écoulés depuis la disparition du jeune prince Otto Christian, mort au cours de son voyage en Amérique, lors du naufrage du Whiteschip. Malgré les recherches, on ignore encore où ce bateau s'est perdu corps et biens.

Mais s'il est un être sur lequel cette lecture et les commentaires ont fait une impression profonde, c'est l'Innocent. Il s'est levé ; le brouillard qui obscurcissait sa pensée s'est dissipé d'un seul coup et après une minute d'effarement, il réclame de quoi écrire :

A Monsieur l'Ambassadeur
de Gallistrie.

Excellence,

J'ai échappé miraculeusement au naufrage du Whiteschip et suis à Saint-Ganolé. Faites le nécessaire.

Otto Christian.

Annaïck, les époux Kerndeck, incrédules, croient à un accès de démence ; mais à quelques jours de là, une auto amenant l'Ambassadeur de Gallistrie et des officiers, dissipe tous les doutes.

Le naufragé, recueilli et soigné par les Kerndeck, est bien le prince Otto Christian.

La reconnaissance officielle effectuée, il prend congé de ses bienfaiteurs, laissant Annaïck mortellement blessée.

Le temps passa ; la pauvre petite Annaïck avait perdu sa gaieté ; elle allait, solitaire et mélancolique, s'asseoir aux places où elle avait vécu et chanté avec celui qu'elle aimait d'amour, sans s'en douter. La nuit même, elle montait à petits pas jusque dans la chambre de son oncle, où se trouvait le lit clos où l'Innocent avait langui.

La pauvre enfant avait perdu toute sa gaîté. La mort était entrée dans son cœur.

— Où est-il, celui que j'aime, disait-elle, au cours de ses promenades solitaires.

Chez lui, auprès de son frère le roi, avec ses officiers, ses dames, se rappelle-t-il seulement la petite Annaïck ?

Et la tête dans son tablier, elle pleurait éperdument au bord de la mer, cachée dans un coin de rocher où il fallait venir la chercher.

Enfin, un jour, une auto s'arrêta dans le petit village de St-Ganolé, à la porte des Kerndeck. Le prince Otto Christian en descendit. Délibérément, il entra comme aux anciens jours, embrassa tous les membres de la famille et s'arrêta devant la petite Annaïck dont le cœur bondissait.

Le prince prit la main de la petite bretonne, avec qui il avait mené paître les chèvres et dit simplement :

— C'est moi, Annaïck ; ne me reconnais-tu pas ?

La jeune fille baissa la tête, mais il avait vu dans son clair regard, toute la joie que lui causait sa présence.

Alors, l'officier qui avait accompagné le prince, s'approcha du père Kerndeck et, déployant un parchemin, en donna lecture :

Le Prince Otto Christian ayant renoncé à ses droits à la couronne, le gouvernement de Gallistrie m'autorise à demander pour lui la main de votre nièce Annaïck.

Annaïck défaille sous tant de bonheur, mais les bras d'Otto la reçoivent et ses lèvres se posent sur les fins cheveux de la jeune fille, éperdue de ravissement.

Et voici comment, au xxe siècle, un prince épousait une petite bergère, mais si douce et si jolie !...

LE MARCHAND DE POUPÉES

Comédie dramatique

Depuis qu'il a perdu sa fillette, une blonde petite fille aux profonds yeux bleus, le marchand de poupées, Jacques Lérand, est dans un sombre désespoir, et, par un injuste effet de sa douleur, il aime moins son fils, un garçonnet gentil cependant, qui souffre de l'indifférence de son père.

C'était, avant le malheur qui s'abattit sur lui, un ménage heureux que celui de Lérand ; mais depuis la disparition de la fillette aimée, l'homme est devenu sombre ; sans être méchant, il est devenu plus rude, et il fuit les caresses que veut lui donner son petit.

Il a fabriqué une poupée aussi grande que l'enfant mort ; il l'a habillée avec les vêtements de la petite fille et il passe des heures de douloureuse rêverie en contemplation devant cette poupée, qu'il renferme dans une boîte doublée de satin.

André, le petit garçon, trouve heureusement auprès de sa mère, un redoublement de tendresse et de gâteries, qui lui font paraître moins rudes les rudesses du père.

C'est pourtant un enfant sage et studieux ; c'est aussi un enfant tendre au cœur généreux, car, chaque soir, en sortant de l'école, il va porter une part de son goûter, chocolat ou fruits, à une pauvre petite orpheline qui vend des fleurettes ou des journaux, des lacets ou des épingles, selon la saison.

Les deux enfants s'aiment profondément. C'est une petite idylle pleine du charme de l'innocence.

Un jour, la petite fille avait sur son petit inventaire une poupée de chiffons, grossière, mal venue ; mais, telle qu'elle était, misérable et vilaine, la fillette l'aimait, justement parce qu'elle était pauvre et mal habillée comme elle. Les enfants ont de ces amours faites de pitié pour tout ce qu'ils sentent aussi malheureux qu'eux-mêmes, quand ils sont malheureux.

— Elle n'est pas bien jolie, ta poupée.

— Ça ne fait rien, je l'aime comme ça...

— Oui, bien sûr ; mais si tu savais comme il y en a de belles chez nous !

— Je sais ; j'ai vu dans ta boutique...

— Oh ! pas dans la boutique ! Dans l'atelier de mon père, dans une boîte en satin, une poupée aussi grande que toi et qui a de belles robes, comme une vraie petite fille, puisque ce sont les robes de ma petite sœur qui est morte. Viens ce soir à dix heures, je te la montrerai.

Les Projections animées

(Suite)

CHAPITRE VII

Manipulations photographiques applicables aux bandes négatives et positives

Les conditions du laboratoire de cinématographie sont les mêmes que celles du laboratoire de photographie, c'est-à-dire qu'il doit être *à l'abri de toute lumière blanche.* L'installation varie, bien entendu, selon les ressources et l'importance de la production. Nous nous bornerons à rappeler que l'émulsion positive, lente, étant d'une sensibilité très inférieure à celle des négatifs, la lumière jaune peut être employée pour toutes les manipulations des bandes positives.

Développement des pellicules. — La pellicule cinématographique impressionnée à la lumière doit être révélée comme un cliché ou un positif sur verre. Cette opération ne présente aucune difficulté lorsqu'on dispose de l'outillage nécessaire.

Pratiquement, on ne développe jamais à la fois plus de 5, 10, 20, 30 et au maximum 50 mètres de pellicule.

Pour bien révéler une pellicule cinématographique, il est nécessaire que toutes ses parties reçoivent également et d'un coup l'action du bain révélateur, puis il faut pouvoir suivre toutes les phases du développement, afin d'arrêter celui-ci lorsque, du fait de son action, l'image apparaît aussi parfaite que possible.

Le résultat désiré est généralement obtenu par les moyens suivants :

1° On enroule la pellicule sur un cylindre d'un diamètre considérable, 50 ou 80 centimètres, par exemple (*fig.* 25); la paroi de ce cylindre est à jour et est constituée par des lattes de bois. C'est sur cette surface que la pellicule est enroulée, la gélatine en dessus. Ce cylindre peut tourner sur son axe.

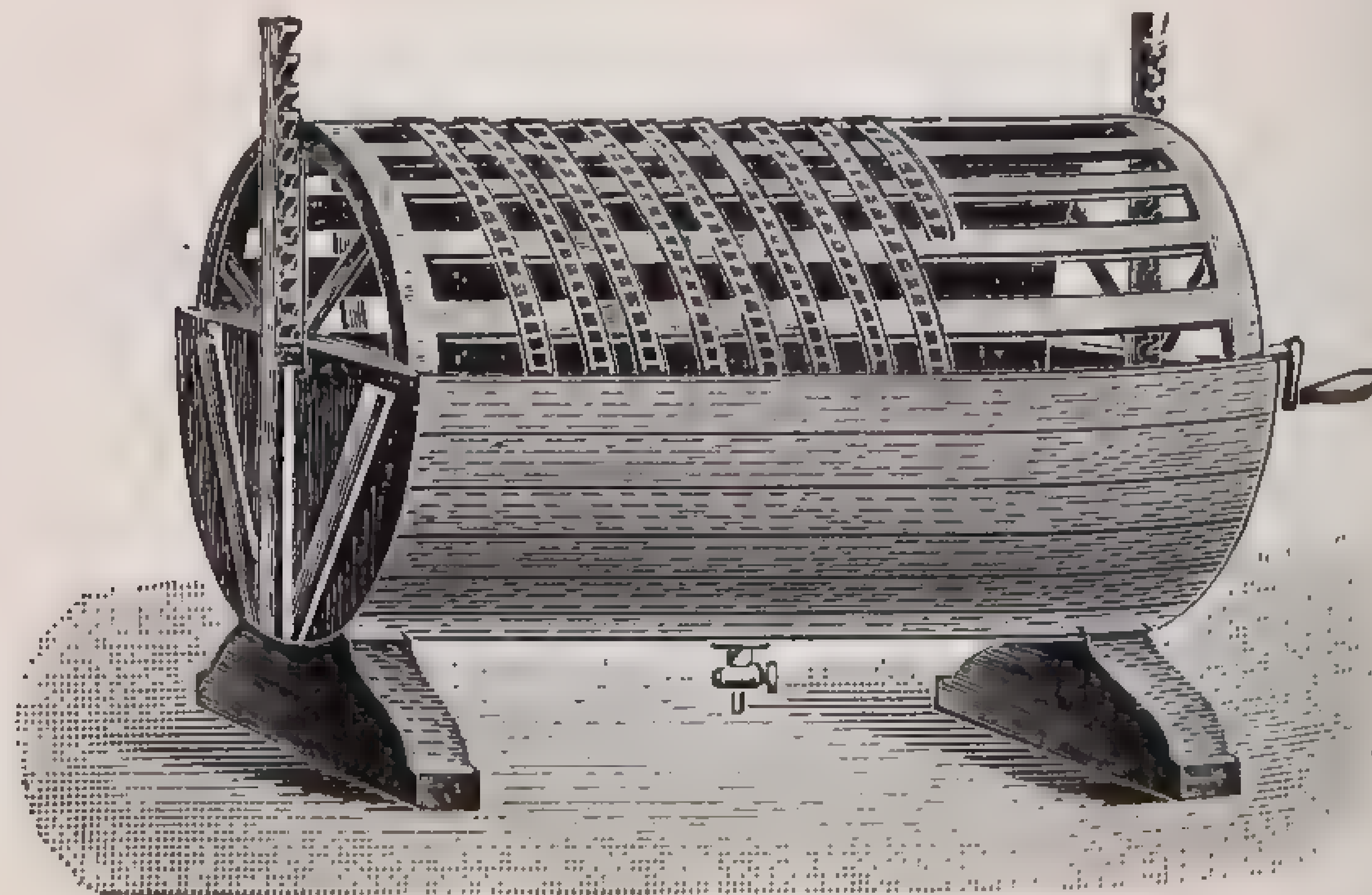


Fig. 25.

Les deux extrémités de cet axe sont placées sur un support qui permet de faire monter ou descendre tout cet ensemble, de 20 à 30 centimètres.

Pendant l'enroulement de la pellicule, le cylindre est

au point le plus haut de sa course. Pour révéler la pellicule, on fait descendre le tout de telle façon que la partie inférieure du cylindre vienne baigner dans une cuvette contenant le révélateur, et qui se trouve en dessous. Si l'on fait alors tourner rapidement le cylindre, toutes les parties de la pellicule baigneront successivement dans le révélateur, et l'action du bain sera continue sur toute sa surface.

Pratiquement, ce moyen a été abandonné par la majeure partie des industriels, surtout pour l'opération du développement; on s'en sert encore en pleine lumière pour renforcer ou baisser les bandes, comme aussi pour les teindre ou les virer.

2o On monte la pellicule sur une sorte de grille en nickel. Cette grille (fig. 26) est constituée par des barreaux

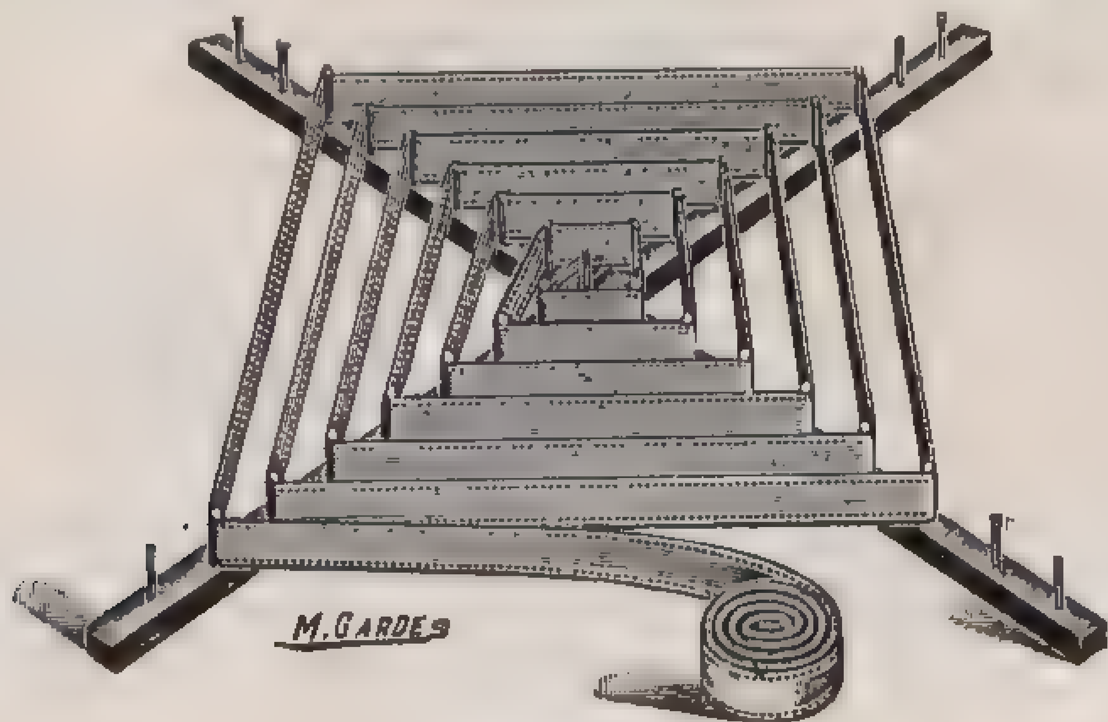


Fig. 26.

plats sur lesquels sont rivées de petites goupilles ou picots également en nickel ou en cuivre, d'une hauteur légèrement supérieure à la largeur de la pellicule. On attache au centre de la grille une extrémité de la pellicule, et autour de ce centre on forme avec la pellicule des spires écartées les unes des autres de l'espace que laissent entre elles les goupilles; la gélatine de la pellicule doit se trouver du côté opposé à celui qui est en contact avec les goupilles.

La pellicule ainsi montée sur sa grille est plongée d'un seul coup au fond d'une cuvette renfermant le révélateur; elle se trouve immergée verticalement par rapport à sa largeur.

Ce dispositif a l'avantage de prendre moins de place et de nécessiter une quantité de bain relativement moindre. En voyage, il permet l'utilisation de cuvettes plus petites. On pourrait tout au plus lui reprocher la délicatesse de son chargement. Pour nous, qui l'avons employé au début de la cinématographie, il y a quelques quinze ans, nous reconnaissons qu'il est excellent; mais, comme il exige des mains très expérimentées, nous comprenons fort bien qu'il ne soit pas en faveur dans les exploitations industrielles.

3o La Compagnie Eastman Kodak a préconisé et vendu des sortes de bandes en caoutchouc ou celluloïd dans les spires desquelles on introduit la pellicule à développer; sur les bords de ces bandes se trouvent des bourrelets

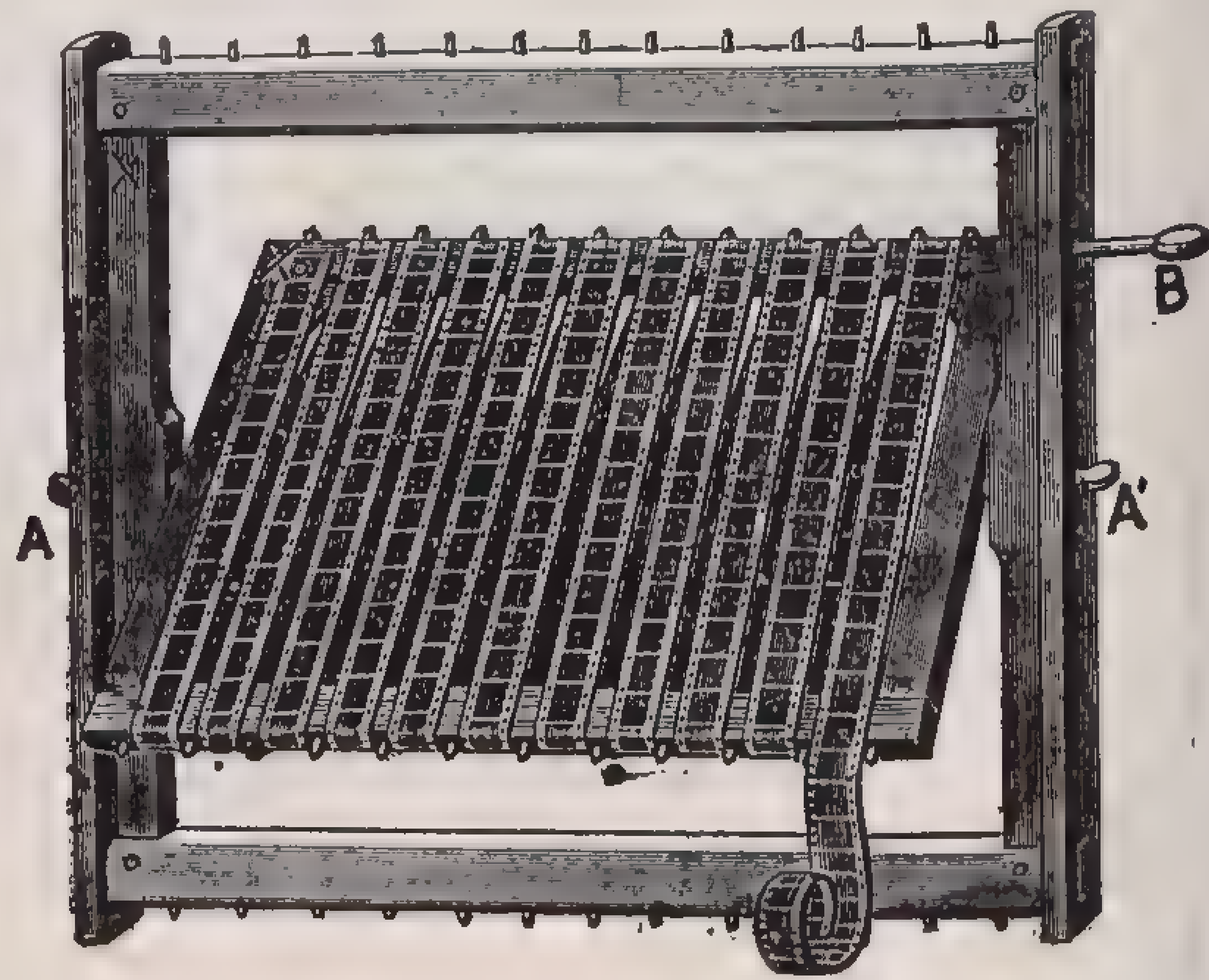


Fig. 27.

à jour qui empêchent les spires de se coller les unes aux autres et laissent le révélateur circuler entre elles.

On a employé ces dispositifs pour révéler les bandes cinématographiques en voyage; mais, comme ces bourrelets et ces spires ne présentaient pas une sécurité bien grande, on les a remplacés par une chaîne en nickel dont les maillons produisent les mêmes effets. Nous croyons qu'on arrive par là au minimum de bain à employer et d'encombrement; comme dans le cas précédent, la manipulation exige beaucoup de soin.

4o Nous arrivons enfin au moyen employé généralement dans l'industrie actuelle, et qui semble le plus pratique. Il consiste à enrouler le morceau de pellicule à développer sur un châssis ou cadre en acajou ou en noyer d'Amérique, représenté par la figure 27. Dans la mesure du possible, on évite le bois blanc ou le hêtre qui pourraient colorer l'émulsion et tacher les films.

Pour faciliter l'enroulement de la pellicule, le cadre intérieur pivote sur l'axe A A'. Le cadre sur lequel est enroulée la pellicule se sépare du précédent.

Industriellement, on construit ces cadres de dimensions suffisantes pour recevoir 50 mètres de pellicule; mais rien n'empêche de les faire plus petits.

Pour monter la pellicule, on en fixe une extrémité, avec une punaise, sur une des barres du châssis, puis on fait tourner celui-ci sur son axe en séparant les spires de la pellicule par les petites goupilles qui se trouvent en haut et en bas, sur les traverses extérieures du châssis, comme l'indique la figure 27; puis l'autre extrémité de la pellicule est fixée au moyen d'une punaise, et le tout est prêt à être plongé dans le bain.

Ce dispositif présentait un défaut originel.

Le support de la pellicule actuelle est poreux et il s'allonge en absorbant de l'eau; puis au séchage il se contracte à nouveau. Il en résulte que la pellicule, en séchant après le développement et le lavage, se tend trop sur ces châssis; elle se déforme à l'endroit des barres et devient,

de ce fait, presque inutilisable. Pour parer à cet inconvénient, on a rendu mobile une des barres du châssis, et cela de la façon la plus simple, comme on le voit à la

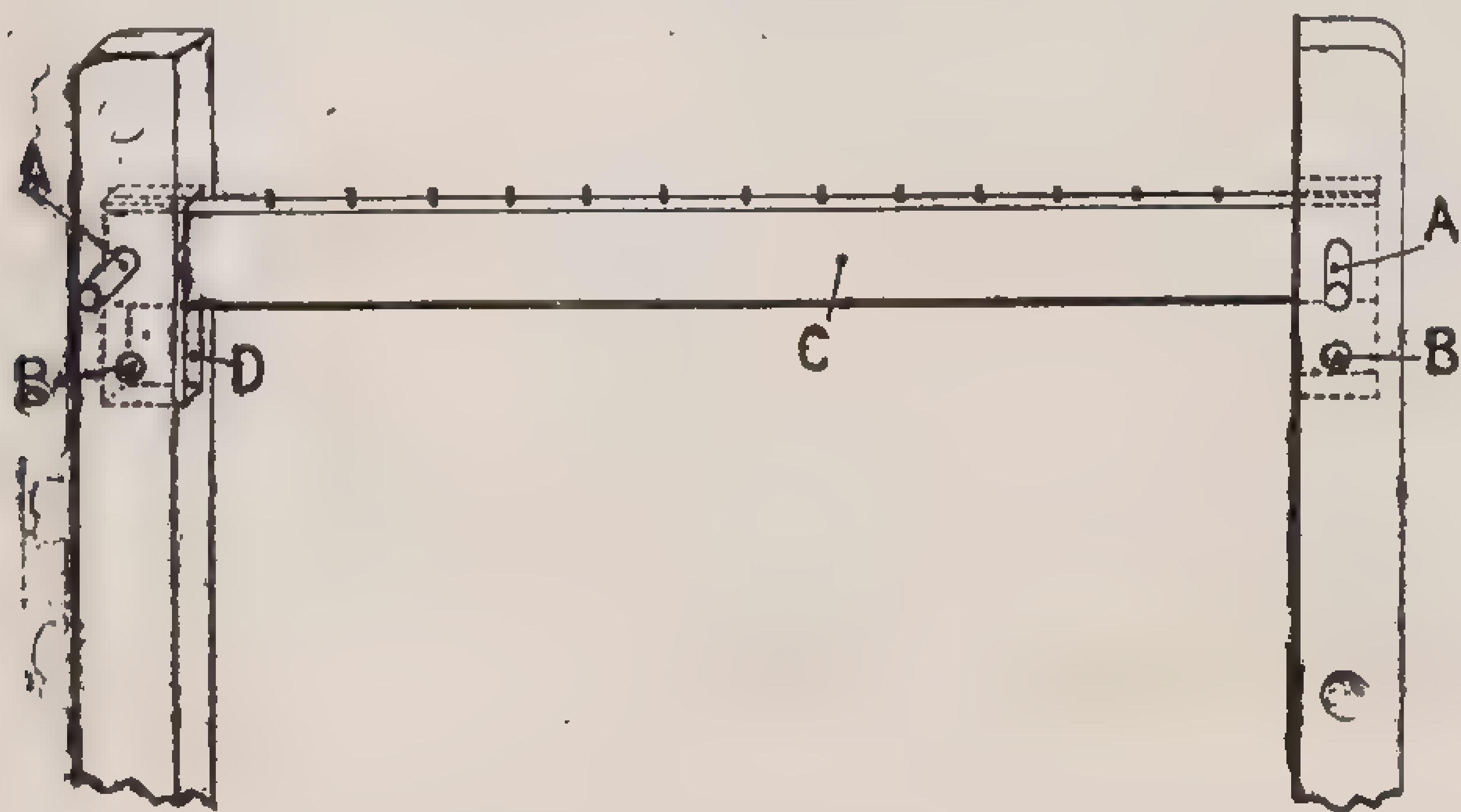


Fig. 28.

figure 28. Au lieu de se trouver encastrée dans un ajustage fixe, la barre C peut se mouvoir de 3 ou 4 centimètres dans la fente D; une simple goupille mobile, qui la traverse, la fixe dans la position A lorsqu'on enroule à sec la pellicule, et, au sortir du lavage, la bande est immobilisée dans la position B pour permettre à la pellicule de se contracter à son aise pendant le séchage.

Cuves et cuvettes de développement. — Pour développer des pellicules en voyage, on ne pourra emporter que des cuvettes plates en tôle émaillée, en carton durci ou en gutta; on en a fait encore en nickel, mais leur prix est très élevé.

Le but principal que doivent remplir les cuvettes est d'employer le moins de liquide possible, mais suffisamment pour que la pellicule et son support soient bien immergés dans le bain.

A poste fixe et industriellement, on emploie exclusivement les cuves verticales.

Pour le révélateur, on se sert presque toujours de cuves en bois. On se donne généralement beaucoup de mal pour construire ces cuves; on les assemble comme des tonneaux et elles sont cerclées et renforcées, ce qui augmente considérablement leur prix. A notre grande surprise, du reste, nous avons vu de vulgaires cuves en bois blanc, vissées et assemblées à la céruse, donner d'excellents résultats une fois bien mouillées; il est vrai qu'il faut les conserver dans cet état si on désire les voir toujours bien étanches.

On emploie avec succès des cuves en ardoises assemblées naturellement; elles sont d'un prix plus élevé, mais leur propreté et leur résistance sont beaucoup plus grandes. On a également construit des cuves en terre émaillée; elles sont utilisées surtout pour les teintures.

Les cuves servant au développement sont à deux rainures; chacune d'elles peut recevoir un châssis sur lequel sont enroulés 50 mètres de pellicule. On a, de la sorte, une cuve relativement étroite, ne contenant pas une grande masse de liquide, et ne présentant pas une bien grande surface d'oxydation libre du bain révélateur.

Pour le développement des positifs surtout, on gagne du temps avec des rainures, car l'ouvrier peut facilement surveiller deux châssis à la fois. Pour les négatifs, au contraire, il vaut mieux révéler avec un seul châssis, surtout s'il y a plusieurs morceaux de négatifs montés ensemble.

Pour le fixage, on se sert de cuves à deux ou trois rainures.

Pour le lavage, il faut disposer de cuves spéciales comportant beaucoup de rainures, vingt ou trente par exemple, chacune d'elles recevant un châssis.

Chaque rainure devra posséder un taquet de retenue, car le châssis en bois tend à sortir de l'eau ou des bains et il importe qu'il soit toujours immergé.

Est-il nécessaire de dire que les châssis sur lesquels sont enroulées les pellicules doivent être différents, suivant qu'ils serviront au développement, au fixage ou au lavage?

Si l'on veut virer, teindre ou baisser les pellicules, il faut disposer de châssis différents pour chacune de ces opérations.

Développement des pellicules négatives. — Le développement d'une pellicule négative est au moins aussi délicat que celui d'un cliché photographique; l'importance de cette opération est bien méconnue cependant.

Pour avoir une bonne image photographique au développement, il faut d'abord qu'elle soit bien exposée, avec un éclairage suffisant et un temps de pose qui permette aux ombres de donner des détails, alors que les parties fortement éclairées se seront solarisées, et auront, par conséquent, perdu de leur intensité juste ce qu'il faut pour que l'image soit harmonieuse dans toutes ses parties. Mais cette surexposition ne devra pas être pourtant

PROJECTION
DU
17 Septembre
1913

EN LOCATION
à partir du
10 OCTOBRE
1913

ECLECTIC-FILMS

NOUVELLE SÉRIE

Agent exclusif :

E. HÉBERT, 14, Rue Favart, PARIS

SUR LE

Câble aérien

Splendide bande coloriée

de 975 mètres

Merveilleuses Affiches 120×160 — 240×320

Avis à MM. les Exploitants !

Pour les Conditions et Prix de Location, prière de s'adresser ou de téléphoner au Bureau spécialement ouvert à cet effet

TÉLÉPHONE :
LOUVRE 26-53

14, Rue Favart - PARIS

TÉLÉPHONE :
LOUVRE 26-53

ATTENTION ! !

SÉANCE DE PROJECTION tous les MERCREDIS, 14, rue Favart, de 2 h. à 6 h. du soir.

La Société Cinématographique

S. C. A

TÉLÉPHONE 275-76

30, Rue Louis

Dirigée par **MM. Pierre DECOUR**

LA "S. C.

édite cette

LE MIRACLE

Légende sentimen

Les Films de la " S. C. A.

ÉTABLISSEMENTS

des Auteurs et Gens de Lettres

G. L.

s-le-Grand, 30

TÉLÉPHONE 275-76

CELLE et Eugène GUGENHEIM

A. G. L."

e semaine

E DES ROSES

tale et charmante

. G. L." sont édités par les

S PATHÉ FRÈRES

poussée à l'extrême, car alors elle pourrait provoquer du halo.

On sait combien, pratiquement, ces conditions, d'apparence si simple, sont difficiles à réaliser, surtout pour des opérateurs insuffisamment initiés.

En admettant que nous ayons une image bien exposée à révéler, il ne faut pas que le révélateur employé vienne en diminuer l'effet. Il pourrait en être ainsi, si nous plongions notre pellicule dans un bain qui lui donnerait trop de contrastes ou la laisserait grise. Ce premier défaut est, de l'avis général, le plus répandu dans l'industrie cinématographique, car on emploie toujours des bains trop concentrés, trop chargés en bromure, ou trop vieux.

Les images grises sont obtenues généralement lorsque les pellicules sont surexposées ou légèrement altérées par un long voyage; dans ce cas, l'opérateur inexpérimenté, voyant apparaître rapidement une image grise, ne se doute pas que, sous ce commencement de voile, la véritable image existe et qu'on peut l'avoir bonne en lui laissant le temps de prendre une intensité suffisante.

Tout ce qui a été écrit sur le développement des plaques photographiques est applicable aux vues cinématographiques, excepté cependant la modification à apporter au bain pendant la durée du développement. Rien n'empêche, il est vrai, d'avoir sous la main deux bains de composition différente.

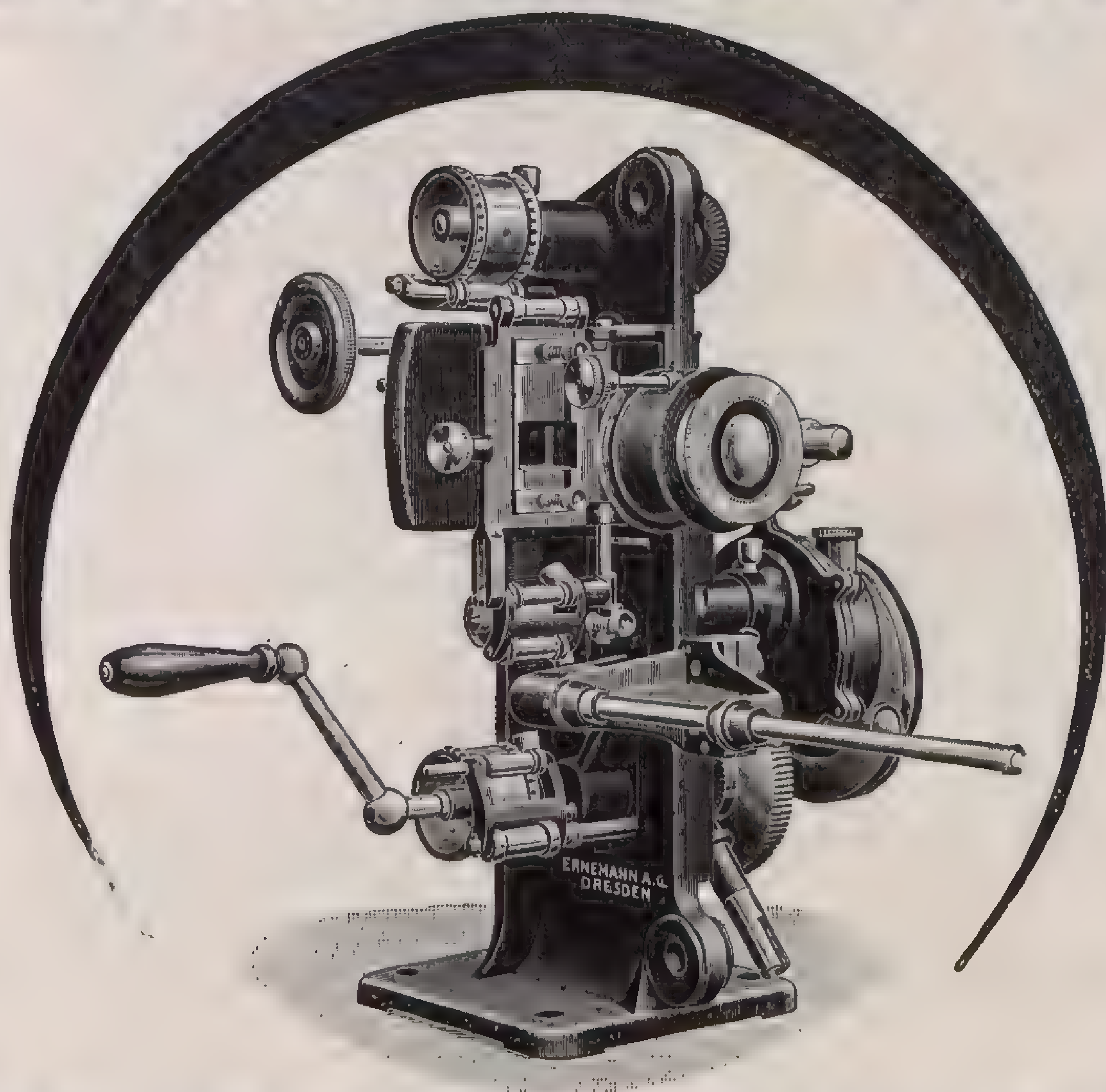
Développement a l'acide pyrogallique. — Pour les raisons que nous venons d'exposer, le meilleur révélateur à employer nous paraît être l'acide pyrogallique. Et ce sentiment est celui de tous les éditeurs préoccupés de faire *de l'art*. La Compagnie Eastman a préconisé ce révélateur pour développer ses pellicules, alors même que celles-ci présenteraient de grands écarts de pose. Tous les partisans de l'acide pyrogallique savent en effet qu'avec ce révélateur et peu d'alcalin on peut obtenir en toute circonstance de beaux contrastes ne présentant aucune dureté. C'est affaire de soin.

Les formules de bains à l'acide pyrogallique sont trop élastiques et trop connues pour que nous les indiquions ici; du reste, elles ne sont employées que rarement, bien que l'on puisse facilement développer 10 à 15 châssis de 50 mètres chacun dans le même bain, sans que celui-ci soit trop oxydé. Son prix de revient n'est pas un obstacle non plus; mais laissons ce révélateur dans le domain des vues artistiques, et arrivons de suite à des formules plus pratiques, puisque c'est là surtout ce que l'on recherche aujourd'hui.

(A suivre.)

ERNEMANN

Fabrication de haute Précision



Sans aucune Concurrence

IMPERATOR

Le Projecteur le plus robuste ayant fait ses preuves. Construit entièrement en acier et bronze phosphoreux.

LE SEUL

présentant une fixité absolue et constante.

A LA MARCHE

totalement silencieuse.

EXEMPT

de tout scintillement

AVEC MAXIMUM DE LUMIÈRE

par son nouveau dispositf breveté garantissant 40 o/o d'économie d'éclairage.

L'UNIQUE

ayant obtenu à toutes les expositions les plus hautes récompenses :

VIENNE 1912	BERLIN 1912	LONDRES 1913
Grande Médaille d'Or	**Médaille de la Ville de Berlin**	**Grande Médaille d'Or avec Diplôme d'Honneur**

Premières références des Principaux Etablissements de France et de l'Etranger à la disposition des intéressés.

SOCIETÉ ERNEMANN

Téléphone : CENTRAL 36-16  9, Cité Trévise, PARIS

Cinématographie Pratique

Mesures préventives contre l'Incendie

A mesure que se développent les installations cinématographiques, les pouvoirs publics se préoccupent d'assurer tout au moins la sécurité du public et de dégager ainsi leur responsabilité. Les règlements ne sont malheureusement pas les mêmes partout, aussi devient-il très difficile de répondre aux questions qui nous sont posées chaque jour. Nous croyons savoir, cependant, que le Ministre de l'Intérieur fait étudier en ce moment les dispositions qui pourraient être recommandées d'une façon générale à tous les maires de France.

En attendant que la réglementation se précise, rappelons qu'à Paris, c'est au Préfet de Police, et en Province, à l'autorité municipale, qu'il appartient, en vertu de l'article 97 de la loi du 5 avril 1884, de prescrire les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public dans les établissements cinématographiques.

Pour Paris et le département de la Seine, il faut se reporter à l'ordonnance de police du 10 août 1908, concernant les théâtres. Sous le titre VII sont éditées les dispositions spéciales aux cinématographes, dispositions auxquelles s'ajoutent chaque année de nouveaux articles. Pour la Province, on doit se conformer aux arrêtés préfectoraux ou municipaux.

Nous voudrions, aujourd'hui, étudier en détail, les dispositions applicables à Paris, parce qu'elles servent généralement de base en Province ; nos lecteurs et abonnés en feront certainement leur profit.

ART. 175. — *L'appareil à projection sera placé dans une cabine construite en matériaux incombustibles. Cette cabine aura au moins une dimension de 1 m. 60 de longueur sur 1 m. 35 de largeur. Elle sera d'un accès facile et située de manière à ne pouvoir nuire à la sortie du public dans le cas où un commencement d'incendie surviendrait à l'intérieur.*

En élaborant cet article, la Préfecture de Police a voulu prévenir les incendies dont l'appareil ou ses accessoires peuvent être la cause, même indirecte. Tout le monde sait que l'appareil, le mécanisme, ne peut pas prendre feu ; mais l'appareil reçoit les films pour la fabrication desquels on a, jusqu'à ce jour, employé le celluloïd, matière transparente et souple, mais à base de cellulose nitrée ou fulmicoton et de camphre, par conséquent déflagrante et devant être traitée comme telle. Fort heureusement, dirons-nous, le film ininflammable remplacera bientôt, nous en sommes certain, le film... incendiaire à qui les exploitants de cinématographe doivent les prescriptions réglementaires qu'ils considèrent, à juste titre, comme un peu draconienne.

Il faut prendre des précautions, beaucoup de précautions, c'est évident ; nous ajoutons même qu'on n'en prendra jamais trop : les catastrophes qui ont eu pour cause l'imprévoyance en sont malheureusement une preuve inéluctable. En effet, à peine un film a-t-il pris feu que le rouleau tout entier n'offre qu'une flambée ; si donc l'appareil n'est pas protégé, la flamme se transmet en un rien de temps à tout ce qui est voisin : étoffes, draperies, décors, etc., et vouloir en arrêter la combustion serait peine inutile.

C'est donc pour localiser l'incendie qu'on a prescrit la cabine et exigé qu'elle soit construite en matériaux incombustibles. A l'origine, la cabine était en tôle de fer ; aujourd'hui, on emploie surtout à son édification le béton armé, les masses caloriques, les comprimés de ciment, de plâtre, etc., évitant les carreaux moulés qui conservent longtemps leur humidité et peuvent, par cela même, être nuisibles à la conservation de l'appareil projecteur et des canalisations électriques.

Les portes, fenêtres et parquet sont recouverts de tôles ou garnis de masse anticalorique, toujours pour éviter la propagation de la flamme.

Quant aux dimensions de la cabine, elles doivent être suffisantes pour que l'opérateur puisse s'y mouvoir à l'aise, afin de manœuvrer facilement les organes moteurs de tout l'appareil, de surveiller sans fatigue la projection à travers la fenêtre ménagée à cet effet, et d'opérer l'allumage et l'extinction de l'éclairage de la salle.

Mais la vigilance de la Préfecture de Police ne s'arrête pas là, les articles suivants en sont l'affirmation absolue :

ART. 176. — *Les spectateurs ne pourront être placés à moins de deux mètres de la cabine.*

ART. 177. — *La cabine sera aérée à l'aide d'une large ouverture ménagée dans le plafond et garnie d'une toile métallique à mailles fines. Chaque fois que cela sera possible, la ventilation devra être faite directement à l'extérieur.*

ART. 178. — *Les ouvertures pratiquées sur le devant de la cabine et servant au passage des rayons lumineux seront munies de volets métalliques se manœuvrant de l'extérieur.*

ART. 179. — *La porte de la cabine ne sera fermée qu'au loqueteau se manœuvrant des deux côtés.*

Une grande bonne volonté est nécessaire pour expliquer ces quatre articles. Que pourraient avoir à craindre, en effet, les spectateurs placés à 1 mètre ou 1 m. 50 de la cabine ? On a pensé, sans doute, qu'en cas d'incendie, l'opérateur devait avoir ses coudées franches pour sortir de la cabine, fermer la porte et les ouvertures avant que le feu ait pu se propager à l'extérieur.

L'aération est ordonnée pour différentes raisons : d'abord, pour éviter un échauffement trop grand des appareils,

échauffement qui, se transmettant par conductibilité, peut provoquer une explosion ou simplement faciliter l'inflammation du film ; ensuite, pour éviter que la chaleur dégagée par la source lumineuse n'indispose l'opérateur et ne le mette dans la nécessité d'interrompre son service.

En cas d'incendie, une ouverture ordinaire pratiquée dans le plafond de la cabine ferait tirage et la flamme monterait avec plus de violence. La toile métallique à mailles fines produit ici le même effet que dans la lampe de mineur, elle arrête la flamme et circonscrit le foyer d'incendie aux limites de la cabine.

Quant aux volets métalliques prévus à l'article 178, ils ont pour objet de masquer la lumière qui, projetée en quantité dans la salle, pourrait effrayer les spectateurs et provoquer une panique.

Enfin, il est indispensable que la porte de la cabine s'ouvre etse ferme de l'intérieur comme de l'extérieur ; de l'intérieur, pour que l'opérateur puisse sortir rapidement pourune cause ou pour une autre, et qu'il ne soit pas exposé à être horriblement brûlé à côté du foyer d'incendie ; de l'extérieur, pour qu'il soit facile d'aller au secours d'un opérateur subitement indisposé.

ART. 180. — *Il sera interposé entre le condensateur de lumière et la pellicule une cuve d'eau dont la contenance ne pourra être inférieure à un demi-litre ; cette cuve sera en permanence remplie d'une solution absorbant les rayons caloriques (par exemple d'une solution d'alun dans l'eau distillée, d'un mélange d'eau et d'acide acétique*, etc.).

Deux autres cuves semblables et remplies de l'une de ces solutions seront en réserve dans la cabine pour que l'opérateur puisse en changer fréquemment.

Tout le monde sait que le but du condensateur est de condenser, ou, pour mieux dire, de concentrer les rayons émis par une source lumineuse quelconque. Or, la température de ces rayons est d'autant plus forte que la source est plus puissante ; mais il est rare que ce faisceau serré projeté sur un film ordinaire, arrêté dans son mouvement, ne suffise pas à l'enflammer au bout de quelques secondes. C'est pour cela qu'on prescrit l'emploi d'une cuve à eau. Et comme l'eau s'échauffe rapidement et réduit bientôt à rien l'efficacité du refroissement, deux cuves sont tenues en réserve pour être échangées après la projection d'une bobine. Plus encore qu'aujourd'hui, la cuve avait, il y a quelques années, une utilité incontestable, et, cependant, rares étaient les opérateurs qui inclinaient à l'employer, parce que, disaient-ils, elle absorbe beaucoup de lumière, et comme pour appuyer leur raisonnement, la plupart de ceux qui la disposaient en avant du condensateur avaient soin de la dépouiller de ses glaces !...

Bien que l'emploi des volets automatiques de sûreté et des carters pare-feu se soit en quelque sorte généralisé, la cuve à eau est à recommander encore ; nous déplorons seulement que le modèle courant, le type classique, soit si mal compris et diffuse uue lumière considérable, au lieu de servir simplement de châssis refroidisseur : un petit cône en cuivre, comme dans le modèle Bonne Presse, fait gagner beaucoup de lumière et n'entraîne pas une grande dépense.

A l'avant de la cuve, les constructeurs ont eu l'idée fort ingénieuse de disposer un verre dépoli qui intercepte une partie des rayons caloriques et laisse passer suffisamment de lumière pour la mise au point du film. Dès que l'appareil dérouleur est mis en marche, on relève ce verre dépoli ou on le tourne de côté, selon qu'il est monté à volet ou à tourniquet.

Quant au liquide à introduire dans la cuve elle-même, il se borne à une solution de 15 o/o d'alun ou 5 o/o d'acide acétique, dans de l'eau *distillée* ou de l'eau *bouillie* et filtrée ; l'alun ordinaire est utilisé aussi pour la clarification de l'eau ; l'acide sulfurique a, lui aussi, comme propriété de rendre l'eau extraordinairement limpide, il évite le dépôt de carbonate de chaux qui se produit sous l'influence de l'élévation de température et de la vaporisation de l'eau.

Au début du cinématographe, les frères Lumière avaient eu la pensée de remplacer le condensateur par un ballon ordinaire en verre, rempli d'eau, et dont lequel on introduisait un petit fragment de coke, suspendu au milieu d'un fil, de façon à éviter l'ébulition tumultueuse du liquide, dans le cas de fonctionnement intensif et prolongé. Depuis, nous avons assisté à de nombreuses expériences plus ou moins pratiques, comme la circulation du liquide à l'aide d'un thermo-siphon, refroidissement alternatif au moyen de deux cuves, etc. Tout cela nous a paru bien compliqué. L'idéal est donc encore à trouver : ce sera peut-être une des communications intéressantes du prochain Congrès des projections.

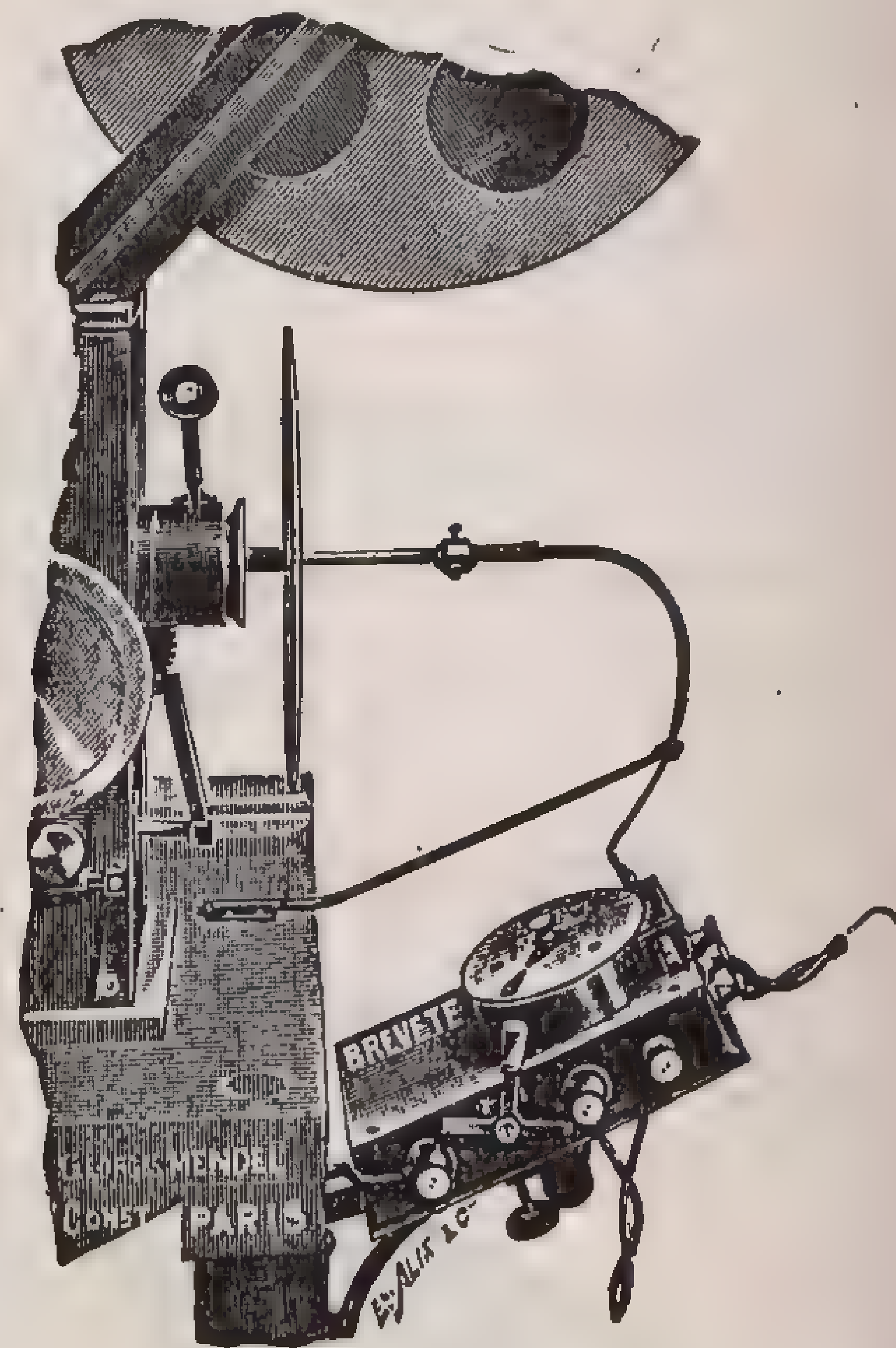
G.-M. COISSAC.

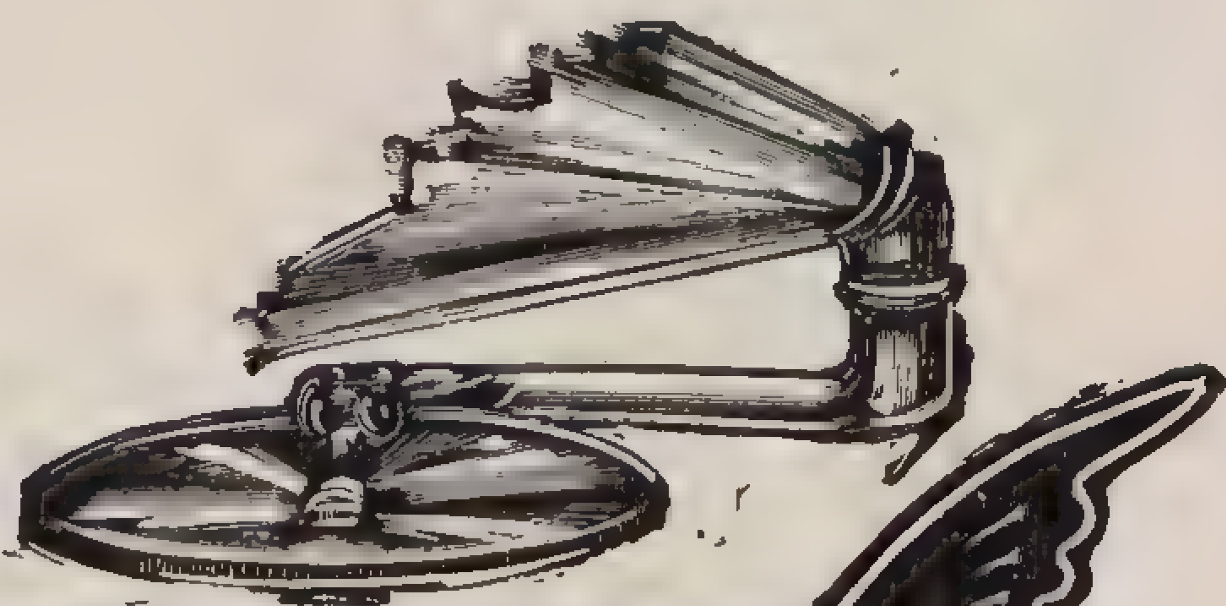
(*Le Fascinateur.*)

Le "Chantant"

s'adapte **instantanément**
sur **tous** les Cinématographes

MARCHE AVEC OU SANS ÉLECTRICITÉ





UN CINÉMATOGRAPHE
sans
SYNCHRONISME
MENDEL
c'est une Jolie femme
qui serait muette.....

G. Mendel

Constructeur breveté en tous pays

10 et 10bis, Boulev. Bonne-Nouvelle · PARIS

TÉLÉPHONE : 213-11 ADR. TÉL. : PHOTOCINÉ

Les plus jolis films CHANTANTS sont enregistrés au Synchronisme MENDEL.

CATALOGUE FRANCO

— Mais, si on nous voit ?

— Il n'y a pas de danger ; tu verras comme elle est belle !

Après encore des hésitations, la petite orpheline consent.

André la quitte, après lui avoir bien recommandé d'être exacte au rendez-vous et le petit garçon rentre chez lui.

Chaque soir, Jacques Lérand, avant de s'aller mettre au lit, entre dans son atelier et là, à la lueur d'une bougie, il contemple cette poupée qui, pour lui, est presque sa fille, l'enfant qu'il a perdu. Dans la demi-obscurité de la pièce, la poupée prend à ses yeux une sorte d'étrange vitalité. La flamme y fait jouer les ombres et vraiment, c'est une chose inquiétante que la rêverie douloureuse de cet homme silencieux devant cette espèce de spectre.

La voix de Mme Lérand l'appelant, tire Jacques de sa songerie. Il se lève à regret, ferme la porte de l'atelier, pose la bougie éteinte sur la table de sa boutique et monte se coucher.

C'est ce qu'attendait le petit André. Quand il est certain que le père est couché, il se lève doucement, descend et entr'ouvre la porte sur la rue. La petite orpheline est là, blottie contre la boutique ; elle se glisse par l'étroite ouverture que lui ménage son ami, et les voici tous deux dans la boutique.

André prend sa petite amie par la main, la fait asseoir et fait de la lumière.

La petite fille est émerveillée. Tant de poupées, les unes les yeux clos, les autres les yeux ouverts, les unes vêtues de rose, d'autres de bleu, de blanc, blondes, brunes, voisinant dans leur boîte ! Tout ce petit peuple silencieux transporte la petite fille.

— Ce n'est rien ; tu vas voir la grande, celle qui ressemble à ma petite sœur ; viens !

Une seconde après, les deux enfants sont dans l'atelier. André enlève le couvercle de la boîte et la petite fille pense choir d'émotion devant cette poupée si grande, si belle, aux cheveux d'or et aux vêtements merveilleux ! Elle veut la prendre dans ses bras. André y consent, mais en la mettant debout devant elle, la petite fille lâche la poupée qui tombe et se casse la tête.

Le désespoir des deux enfants est énorme. André sent tout le poids de sa faute, et son chagrin s'augmente de la terreur d'entendre du bruit dans la chambre de son père.

— Je suis perdu ! Je suis perdu !

— Non, attends, dit la petite fille... Je saurai demander pardon pour toi...

En effet, ayant perçu le bruit de la chute, Jacques Lérand s'est levé. Il descend. Rien de suspect dans la boutique, rien non plus dans l'atelier. Puisqu'il est là, il veut encore voir sa poupée chérie. Il ôte le couvercle...

Il regarde. Par quel prodige cette poupée, naguère figée dans l'immobilité de la matière, cille-t-elle des yeux ? Comment se fait-il qu'un vrai regard habite au fond des prunelles ? Comment ! la voici qui se détache du fond de la boîte et qui, les deux bras tendus, s'en vient vers lui !...

Jacques croit rêver ; mais non, c'est bien un être vivant et qui palpite, qu'il serre sur son cœur !

Au bruit, Mme Lérand est descendue à son tour. Elle est presque terrifiée par ce qu'elle voit, mais André, se montrant enfin, confesse sa faute.

Jacques l'attire vers lui et l'embrasse, car la joie vient de rentrer au foyer désolé.

Jacques sait bien que les enfants disparus ne reviennent jamais ; mais le ciel, parfois, en pousse d'autres dans les bras de ceux qui pleurent.

La petite était orpheline, les époux Lérand l'adoptèrent.

AMERICAN KINEMA

LE MARIAGE OU LA MORT

Un membre de la secte des Mormons, passant près d'un campement de colons, aperçoit la jolie Marion, fille de l'un d'eux, s'éprend d'elle et, quelque temps après, la demande en mariage. Le Mormon, irrité du refus qui lui est opposé, fait enlever la jeune fille, sollicite l'aide des Indiens, et vient assaillir le campement des colons.

Après une courte, mais sanglante lutte, la situation semble désespérée pour les colons dont les munitions s'épuisent, lorsque Morgan, fiancé de Marion, réussit à sortir et aller chercher du secours au campement voisin.

Pendant ce temps, Marion, mise dans l'alternative de choisir entre le mariage ou la mort, préfère mourir et se prépare au supplice. L'arrivée de Morgan met fin à cette scène cruelle ; il délivre sa fiancée, et, avec l'aide des cow-boys, disperse Indiens et Mormons.

LA LEÇON DU GOUFFRE

Scène de la vie moderne en 4 part. de MM. F. Zecca et R. Leprince

Ce drame, qui emprunte aux montagnes alpestres la majesté de leurs sites, est interprété avec beaucoup de maîtrise par une pléiade d'artistes tels que Mmes Robinne, Tessandier, Grumbach... MM. Alexandre, Signoret, etc...

La tante de Robert Dharmont, Anne Guénic, est atteinte d'une maladie nerveuse qui l'oblige à de longs séjours en Suisse. Une dame de compagnie, Mme de Lanssay et sa fille Gabrielle, la soignent avec dévouement. Les de Lanssay appartiennent à la vieille noblesse. Ruinées par suite de spéculations malheureuses, les deux femmes ont dû chercher un emploi pour vivre. Mais le but inavoué de Mme de Lanssay est de trouver, pour sa fille, dont l'éblouissante beauté permet tous les espoirs, un beau parti dans le monde où les place leur situation subalterne. Mme Guénic, âme simple, cœur bienveillant, s'est laissée prendre aux lassos de l'intrigante. Elle rêve même de marier Gabrielle à son neveu Robert Dharmont Mais celui-ci aime la fille de l'industriel Rockefert, Eddie, à qui il s'est fiancé. Gabrielle, se heurtant à l'attitude froide et distante du jeune homme, déploie toute sa séduction... Au cours d'une excursion dans la montagne, ils gravissent côte à côte une gorge boisée, dominée par de hautes cimes. Tout à coup, Gabrielle feint un faux pas et se laisse tomber dans la neige. Son compagnon l'aide à se relever ; la jeune fille s'abandonne dans ses bras, et lui, heureux de ce contact, de sentir, à travers sa robe, la douce chaleur de son corps, commence à se laisser troubler. Le souvenir d'Eddie s'efface peu à peu devant cette sirène. Mais, quelques jours plus tard, le hasard lui fait découvrir les menées des deux intrigantes. Il quitte brusquement Territet, rejoint sa fiancée, et trois mois après, marié à Eddie Rockefert, il part en voyage de noces.

Pendant ce temps, Gabrielle de Lanssay, et sa mère, démoralisées par l'écroulement du rêve qu'elles avaient failli réaliser, se trouvent aux prises avec la misère, lorsque Gabrielle découvre dans un journal, l'offre suivante : on demande dactylographe parlant couramment l'anglais. Se présenter à la banque Rockefert et Cie.

Gabrielle, sachant que le père d'Eddie est veuf et très riche, voit en lui un parti possible. Elle se présente. Le charme opère bientôt. La jeune fille consciente du pouvoir qu'elle a pris sur le cœur de M. Rockefert, joue une partie décisive : sous prétexte que la santé de sa mère l'oblige à la conduire à Chamonix, elle quitte la banque. Son stratagème réussit. M. Rockefert, ne pouvant se résigner à son départ, lui offre son nom. Officiellement fiancée à M. Rockefert, Gabrielle décide celui-ci à l'accompagner en Suisse, où Robert et Eddie, de retour de leur voyage de noces, viennent les rejoindre.

Robert, ne voulant pas faire de scandale, essaie de persuader Gabrielle de renoncer à ses projets de mariage. La scène se déroule dans la montagne. Devant eux se dresse la foule inerte et colossale des glaciers inaccessibles ; à leurs pieds s'ouvre un gouffre, une région escarpée, morte, figée... Enervée par l'insistanec de Robert, Gabrielle fait un mouvement trop brusque, qui la jette dans l'abîme.

Elle est sauvée par un guide ; mais cet avertissement terrible lui dicte son devoir. Elle renonce à ses intrigues, et tous ses efforts tendent désormais à se refaire une vie honnête et loyale.

LE PLUS MALIN DES DEUX

Mme Durand fait la cour à son mari pour amener celui-ci à lui payer un chapeau de 100 francs. M. Durand proteste avec énergie contre la hausse qui sévit sur les objets de toilette féminins et jette modiste et chapeau à la porte.

Mme Durand, furieuse, change ses batteries et décide d'opposer la violence à la force.

Quand son mari rentre le soir, il trouve la porte barricadée ; il sonne et resonne... enfin, après cinq minutes d'attente, il reçoit le billet suivant : « Glisse cent francs sous la porte pour mon chapeau et je t'ouvrirai ».

« Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris » M. Durand s'exécute, mais à peine sa femme a-t-elle ouvert la porte qu'il la saisit par les épaules, lui fait faire volte-face, la pousse dehors et referme la porte... Œil pour œil, dent pour dent ! M. Durand prend sa revanche : « Si tu ne veux pas coucher dans l'escalier, rends-moi mes cent francs... »

Honteuse et vexée, Mme Durand réintègre le foyer conjugal : elle a perdu la partie, la ruse féminine a échoué devant l'astuce masculine.

BIGORNO ÉQUILIBRISTE

Enthousiasmé par les tours prodigieux d'une danseuse équilibriste, Bigorno la demande en mariage. Elle lui répond qu'elle n'épousera jamais qu'un jongleur. Bigorno s'exerce, d'abord avec une torche enflammée, et prend feu... fait des équilibres... instables... avec un seau d'eau, qui vient choir sur la tête d'inoffensifs promeneurs. Puis — de plus en plus fort ! — Bigorno jongle avec une échelle, au haut de laquelle un peintre, surpris dans son travail, proteste avec la dernière énergie contre son sans-gêne.

Enfin, sûr désormais de son talent, notre enragé équilibriste n'attend plus que le consentement de la danseuse pour être le plus heureux des... Bigorno. Mais, — souvent femme varie : — celle-ci lance dans les nuages, de ses vigoureux biceps, cet adorateur importun.

MAX N'AIME PAS LES CHATS

Scène de MAX LINDER jouée par l'AUTEUR

La fiancée de Max, Violette, jeune et charmante Anglaise, a, comme toutes les filles d'Albion, la passion des chats. Max dissimule de son mieux la répulsion qu'il éprouve d'instinct pour la race féline... Mais une fois marié, son antipathie se manifeste franchement... Heureusement, sa belle-mère invite les nouveaux mariés à venir passer quelques jours à Cannes, ce qui dissipe le premier nuage survenu à la suite d'une maladie de la petite chatte.

Le jour du départ, la chatte demeure introuvable : Max l'a cachée dans le piano...

Pendant leur absence, l'influence des ondes sonores transforme le piano en couveuse musicale et artificielle, et à son retour, les jeunes gens accueillent avec des sentiments différents une nichée de chats, effarouchés, qui se vengent sur Max de leur longue captivité.



ITALA FILM

UN TYPE EMBÊTANT : Comique

Le bon Toto est tenace. Dormant sur un banc, il en est chassé par une pluie battante. Il court se réfugier à la terrasse d'un marchand de meubles. Encore chassé, il revient et se cache dans un meuble. Ce meuble étant vendu, on l'emporte chez l'acquéreur qui, surpris, le flanque dans l'escalier. Toto retombe dans une armoire et y reste. On le remonte chez son brutal monsieur, et celui-ci, le revoyant, le flanque par la fenêtre. Mais ils se retrouvent nez à nez à la porte et le monsieur se sert de son revolver pour mettre Toto en fuite.

Toto va rentrer chez lui quand sa femme le charge d'aller livrer des fruits. Toto part et retourne chez son tortionnaire. En le revoyant, Toto se cache dans la baignoire où il suffoque ; quand au monsieur, c'est pour lui une véritable obsession. Il offre à Toto 10,000 francs pour quitter à tout jamais la ville, ce que Toto accepte des deux mains.

LE CŒUR NE VIEILLIT PAS : Comédie comique

Dans le ménage Pinsonnet l'on vient de prendre une nouvelle bonne. Son gentil minois a vite tourné la tête du volage.

Une fausse dépêche et un vase cassé sont le point de départ. La bonne est renvoyée et Pinsonnet part pour la rejoindre. L'heureux couple s'embarque sous le nom de M. et Mme Pinsonnet, à bord d'un vapeur pour une excursion. Mais à peine embarqués, Pinsonnet est reconnu par un vieil oncle à qui il présente sa femme. L'oncle les tient si longtemps que les amoureux ne peuvent aller se coucher et finalement se disputent.

A la première escale se trouve la vraie Mme Pin-

sonnet qui en voyant son ancienne bonne pousse les hauts cris. Pour éviter un scandale, Pinsonnet a recours à un subterfuge : il dit au capitaine que son oncle a un mal contagieux et tous les passagers sont mis au lazaret.

Mais l'épouse furieuse parvient quand même au volage et lui flanque une telle raclée qu'il se... réveille enfin, car il a rêvé. Il se réveille à temps pour voir sa bonne embrassée par son fiancé.



Union-Eclair-Location

12, RUE GAILLON, PARIS

Téléphone : **Gutenberg 68-82**

LE COLLIER DE KALI

Henriette Darsac est la femme de l'aventurier Charles Darsac qui s'est enrichi en Afrique, comme traitant. Jeune encore, Darsac s'est retiré à Marseille où il a acheté une propriété, « Les Tamaris », luxueuse villa entourée d'un parc immense, et il vit heureux auprès de sa femme Henriette et de sa petite fille, Simone.

Un jour Henriette lit dans un journal que des fouilles ont été faites à Karasch, près de Bombay, et qu'on a découvert le collier de la déesse Kali, relique précieuse qui est gardée par la secte vénérée d'Ourvasi.

Elle le désire et prie son mari d'aller le chercher. Celui-ci part et rapporte, après bien des aventures, le bijou à sa femme, mais il a été suivi par un fakir et une prêtresse qui ont juré de ramener le collier. La prêtresse, pendant une réception, s'introduit dans la villa de Darsac et hypnotise la petite Simone. Tout le monde la croit morte et Dorsac, pris de peur, restitue l'objet du vol sacrilège. La prêtresse pardonne et regagne l'Inde où le collier tragique va parer à nouveau l'altière splendeur de l'idole vénérée.



VITAGRAPH

Adresse télégr. : **Vitagraph-Paris** *Téléphone :* **323-63**

15, rue Sainte-Cécile, et 6, rue de Trévise, PARIS

LE CIRQUE A DOMICILE

Une ménagerie, pleine de bêtes magnifiques et variées, part pour la ville voisine. On charge les cages sur le train. Déjà on distribue les prospectus à travers la ville, et Bob, qui n'a pas été sage, se voit menacer de la privation d'aller au cirque. Maussade, il s'enferme dans sa chambre ; il regarde par la fenêtre et que voit-il ? des ours, des lions, des kangourous, en train de se promener sur la voie du chemin de fer. Le train a eu un accident ; les cages se sont ouvertes et les bêtes sauvages se sont répandues à travers la ville où elles sèment la terreur. Le père et la mère de Bob entrent chez eux. Ils ont juste le temps de s'enfermer dans la cave avec tous leurs voisins. Dans le salon, les fauves se battent et renversent tout. La panique est générale. Chez le fruitier, une bande de singes s'est installée et fait bombance. Bananes, légumes, fruits de toutes sortes, ils n'ont jamais été à pareille fête. Chez l'épicier, ce sont les ours qui se régalent ; ils goûtent à tout, à la farine, aux confitures, aux gâteaux, au sucre. Chez le boucher, les lions et les tigres se sont précipités, et sous le nez de la caissière, ils dévorent côtelettes, gigots et rôtis de veau. Les serpents boas avaient sans doute soif, car ils sont entrés au bar où ils sèment l'épouvante parmi les consommateurs. Le barbier est dérangé dans son travail par les léopards qui bousculent tout et une bande de ouistitis ne trouvent rien de plus amusant que de pincer les jambes des dames qui se sauvent, affolées, dans l'escalier. Enfin, les dompteurs parviennent à rattraper tous leurs animaux et le calme règne à nouveau dans la ville. C'est égal, on se souviendra longtemps de la venue originale de ce cirque, et les animaux en garderont aussi un souvenir attendri. Quant à Bob, il a eu le cirque à domicile, et a trouvé cela beaucoup plus intéressant et amusant.

L'ERREUR DE DEUX CŒURS

Le divorce est chose si fréquente aux Etats-Unis, qu'il conduit bien souvent à des erreurs. Grace Bradley et son mari, John, se sont mariés par amour. Ils ont été très heureux, et la mère de John s'est réjouie de leur bonheur, mais il est de courte durée : Grace passe toutes ses soirées au dehors, et John le lui reproche. D'un commun accord, ils décident de se séparer. Ils abandonnent tous les deux leur hôtel et vivent chacun en appartement. La séparation ne s'est pas faite sans regret, mais tous deux la croient nécessaire. John reçoit bientôt un télégramme de sa mère, lui annonçant qu'elle va à Boston et qu'elle s'arrêtera chez eux pendant quelques heures. John va voir sa femme et, pour ne pas faire de chagrin à la pauvre mère, en lui apprenant leur séparation, ils reviennent à leur maison comme si rien de nouveau ne s'était passé. Au dernier moment, la vieille mère décide de passer la nuit chez eux. Les époux la laissent se coucher et John va retourner chez lui quand elle redescend. Il lui cache sa sortie et Grace, sentant qu'elle ne peut se passer de l'affection de John, l'engage à rester cette fois pour toujours.

LA PETITE EMPLOYÉE

Cecil Wray vient d'hériter, il est millionnaire. Deux aventuriers décident d'en profiter. Ils arrivent à le persuader de s'associer à eux dans une entreprise financière. Ils ont pour dactylographe une jeune fille, Betty, qui travaille pour faire vivre sa mère. Penton, l'un des aventuriers, la courtise. Un jour, Cecil part pour un voyage de chasse. A l'instigation de Penton, trop confiant, il signe trois chèques en blanc. Pendant son absence, Penton essaie de séduire Betty qui s'y refuse et est renvoyée. Un jour, en cherchant une nouvelle place, elle entre sans le savoir, au service de John Turner, l'associé de Penton. Elle ne tarde pas à surprendre un complot dont le but est de ruiner Cecil. Elle les voit remplir, à leur avantage, les chèques que Cecil a signés avant son départ. Elle appelle ; les deux aventuriers accourent et, pendant ce temps, Betty entre dans leur bureau qu'elle ferme à clé, cache les chèques et parvient à s'enfuir. Elle télégraphie ensuite à Cecil de revenir de suite. Il accourt et, grâce à Betty, qui retrouve les chèques à l'endroit où elle les avait cachés, on arrête les deux filous. Le mariage de Cecil et de la petite employée sera bientôt célébré.



LA CROIX D'OR

Un voilier, provenant de l'Amérique, fend les eaux bleues de la Méditerranée. Les côtes de France apparaissent à l'horizon.

Un homme misérablement vêtu, chargé de la propreté du navire, fixe son regard vers le rivage et tressaille.

La vision du passé se présente à son esprit et s'y déroule rapidement...

Le vicomte Gaston avait une femme affectueuse et une adorable petite fille. Mais un ouragan s'était abattu sur sa vie. Il se laissa prendre dans les rets d'une chanteuse qui lui fit oublier sa famille, son honneur, son devoir... Pour les beaux yeux de la sirène, Gaston n'eut pas honte de rafler tout l'argent qu'il put trouver chez lui et de fuir avec l'artiste en Amérique...

Mais le luxe et les exigences de la coquette eurent bientôt dévoré la somme qu'il avait emportée. Il roula d'abîme en abîme le long de la pente de l'abjection humaine, et supporta la honte de voir son amante passer à d'autres amours.

Gaston chercha l'oubli dans l'alcool... Mais un jour qu'il tomba malade, il sentit la nostalgie de sa famille et de sa patrie...

N'ayant pas d'argent pour payer le passage, il s'engagea en qualité d'homme de peine, à bord d'un voilier qui partait pour la France...

C'est sur ce navire que nous l'avons vu, plongé dans une profonde et douloureuse méditation...

Quand la vicomtesse connut l'abandon de son mari, elle concentra toute son affection sur Anna, sa fille unique. Voulant lui faire donner une bonne éducation, elle la confia aux Sœurs d'un couvent renommé.

Dans le couvent où elle était entrée, Anna ne tarda pas à s'affectionner à une pauvre orpheline qui devint une sœur pour elle... Les deux fillettes passaient ensemble les heures de récréation...

L'abbé Myriel avait connu le vicomte Gaston. Il lui avait même écrit en Amérique pour lui donner des nouvelles de sa famille et pour lui rappeler qu'il n'est jamais trop tard pour réparer ses torts. Celui-ci le consola et l'exhorta à espérer. Le vicomte le supplia de lui laisser voir au moins sa fille. L'abbé Myriel voulut le contenter, mais il lui fit promettre qu'il ne devrait, en aucune façon, se faire connaître. Gaston promit. Alors le prêtre lui montra une croix d'or appendue à une chaînette et lui dit : « Je suis le confesseur du couvent où se trouve Anna. J'irai la trouver et je lui ferai cadeau de cette petite croix. Le jour de Pâques, les religieuses donnent un dîner aux pauvres. Ce dîner est servi par les élèves. Tu t'y rendras comme un pauvre et tu pourras ainsi reconnaître ta fille à la croix que tu lui verras au cou ».

Le lendemain, au dîner des pauvres, Gaston voit la petite croix au cou d'Emilie, à laquelle Anna l'avait donnée, et croit que la petite fille est son enfant.

Il lui parle affectueusement, caresse ses cheveux et lui demande s'il pourrait la revoir encore. Emilie lui répond :

« Venez tous les jours... je vous donnerai un peu de mon pain... ». Et tous les jours, Gaston allait dans les prés pour y cueillir des fleurs qu'il apportait à celle qu'il croyait sa fille et recevait un pain d'elle...

Mais, un jour, la fillette ne vint pas à la grille, elle agonisait sur son lit de mort... La pauvre petite appelait continuellement Anna, sa chère amie, sa petite sœur d'adoption, qui, depuis quelques jours, était sortie du couvent.

On envoya donc l'infirmière chez la vicomtesse. Gaston la vit sortir ; il l'aborda et lui demanda des nouvelles d'Emilie.

La femme lui répondit : « Elle est sur le point de mourir... Priez pour elle !... »

Oubliant sa promesse, Gaston se précipita dans la chambre de la pauvre petite et s'écria : « Je veux la revoir ! C'est ma fille !... »

L'abbé Myriel connut alors la tragique équivoque où Gaston était tombé, à cause de la petite croix qu'Anna avait donnée à Emilie ; mais il n'osa pas profaner la solennité du moment et laissa que la douleur cuisante purifiât l'âme repentie du vicomte.

Pendant ce temps, une automobile s'était arrêtée devant la porte du couvent. Anna en était descendue et s'était précipitée dans la chambre où sa petite amie agonisait.

L'abbé Myriel, après avoir béni le corps d'Emilie, est allé chercher la vicomtesse qui attendait dans l'antichambre. Il lui a dit : « La douleur a ennobli Gaston !... Vous devez lui pardonner... oubliez ! »

Quelques jours se sont écoulés. Trois personnes pleurent sur la tombe d'Emilie. C'est la famille de Gaston qui a enfin retrouvé la paix et la sérénité.

Petites Nouvelles et Publications légales

Vente de Fonds

Aux termes d'un acte sous-seing privé, en date du 28 août 1913,

M. Jean REGAIRAZ, demeurant à Paris, rue du Faubourg-du-Temple, 17,

A vendu à Mme Sophie-Claire CAUDROIT, épouse séparée quant aux biens de M. Louis LEFEBVRE, avec lequel elle demeure à Paris, rue Ramey, 41,

Son *Fonds de Commerce de Cinématographe*, situé à Paris, rue du Faubourg-du-Temple, 18 et 20.

Pour les oppositions, s'adresser, dans les dix jours au plus tard après la deuxième publication, au cabinet du soussigné, à Paris, rue Jacques-Cœur, 9.

LÉON FORTIER,
9, rue Jacques-Cœur, Paris.

VILLE DE LILLE

Hôtel des Commissaires-Priseurs, 10, rue Jean-Roisin, vente aux enchères publiques de :

1° *Belle installation cinématographique* comprenant : Appareil de projection fonctionnant à la main, lampe à gaz et lampe à éther, chrono, cabine démontable (2 m. 80 × 2 m.), haut. 3 m., recouverte zing, support d'opérateur, seize films, sujets divers, le tout en parfait état ;

2° *Mobilier de Maison*, salle à manger en chêne.

S'adresser : Etudes de Mes MOENECLAEY, LECLERCQ, REYDET, LÉZIES, commissaires-priseurs de la Ville de Lille et des communes suburbaines.

Occasion

CINÉMA-CASINO

A céder dans grande ville du centre Ouest, avec bar, jardin et salle d'été, salle d'hiver, quartier populeux, trois jours par semaine. Bénéfices nets 10.000 francs. Prix à débattre.

Ecrire à M. DESTRÉGUIL, rue Nationale, 45, à Tours.

Répertoire Cinématographique

Adresses Artistiques

Agences

E. Duhem, Imprésario, 6, rue des Petites-Ecuries, Paris.
Serge Avril, rue des Chartreux, Valenciennes.

Artistes Dramatiques

Mme Abélard, 4, rue Louis-Besquel, à Vincennes (Seine), artiste dramatique.
M. Abélard, 4, rue Louis-Besquel, à Vinncenes (Seine), artiste dramatique.
B. Auvertin, villa des Tilleuls, rue du Faubourg d'Arras, Lille (Nord).

Artistes Lyriques

Serge Avril, rue des Chartreux, Valenciennes.

Attractions

Serge Avril, Rue des Chartreux, Valenciennes. (Les « Comic' Variety », scenistes militaires comiques).

Chefs d'Orchestres

O. Bozzi. Cinéma rue Rochechouart, 66, Paris.
— Cinéma rue Saint-Charles, 72, Paris.
— Café des Princes, bd Montmartre, 10, Paris.
— Brasserie Nicolas, place de la Nation, Paris.
Louis Suès, 104, Boulevard Rochechouart, Paris.
P. Mendez, 15, rue Lebon, Paris (XVIIe).
Marius Cattin, Cinéma-Concert, Besançon (Doubs)

Impresarios Artistiques

D. G. Dalos, 66, passage Brady, Paris.

Adresses Industrielles

Achat de Résidus Photographiques

Pichereau et Cie, 62, rue de Turenne, Paris.

Appareils Cinématographiques

Etablis. J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.
Etablissements Prévost, 54, rue Philippe-de-Girard, Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Debrie, 111, Rue Saint-Maur, Paris.
H. Ernemann, 9, Cité Trévise, Paris.

Accessoires et Matériel Divers

Blériot, 187, rue du Temple, Paris.

Appareils de Photographies

Etablissements J. Demaria 35, rue de Clichy Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Appareils de Sécurité contre l'Incendie,

Desmettre et Térasse, 121, rue de l'Epaule, Roubaix, Nord.

Calicots

Marius Jubin, peintre, 98, rue de Montreuil, Paris.

Chalumeaux Oxyacétyléniques

Radio Ciné, 53, rue Blanche, Paris.

Charbons pour Lampes à Arc

Eric Boussuge, Société Anonyme Electrocarbon, 21, rue Réaumur, Paris.

Condensateurs

Ch. Laviolette, 8, rue Haxo, Paris (XXe).
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, rue Dieu, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.

Convertisseurs Electriques

P. Bachelet, 290, boul. Voltaire. Tel. 952-23.
Westinghouse Cooper Hewit Co Ltd (the), 11, r. du Pont, Suresnes (Seine).

Editeurs de Films

Pathé Frères, 14, rue Favart, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue St-Roch, Paris.
Biograph, Kalem, Lubin. Représent., M. Sprécher, 37, rue de Trévise, Paris.
Edison 64, rue de Cormeilles, Levallois-Perret.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Essanay Film, Pharos. Représentant, M. Janin, 17, rue Grange-Batelière.
Italia-Film, Bison 101, Reliance. Représentant, M. Hodel, 3, rue Bergère, Paris.

Enseignes et Décorations lumineuse

Standard Signs, 7, faubourg Montmartre, Paris.

Extincteurs

Extincteur automatique Français système, Ch. Blon, 17, rue des Messageries, Paris.

Fauteuils automatiques pr Cinés et Théâtres

L. Marchand, 4, rue Hubert, La Varenne Saint-Hilaire, Seine.

Fauteuils à bascule pour cinématographes

Maison Brocheriou et Cie, 137, r. Lafayette, Paris.

Gramophones et Phonographes

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Groupes Electrogènes

P. Bachelet, 290, boul. Voltaire. Tél. 952-23.

Imprimeurs

Barroux, 58, rue Greneta, Paris. Tél. 266-64.
Louchet, Picard, de Cooman et Cie, 17, passage Kuszner, Paris. — Téléphone 401-19.
Rincheval et fils, imprimeurs, 20 bis, rue de Paris, Saint-Denis (Seine). Spécialités pour théâtres, cinémas et cirques.

Installation de Postes

Central Union Cinéma, 40, r. des Martyrs, Paris.

Journaux Corporatifs

Le Courrier Cinématographique, 28, boulevard Saint-Denis, Paris. 456-33.

Lampes à Arcs
Lampes à Incandescence

E. Grandjean, 21, boulevard de Grenelle, Paris. Tél. 745-33.

Locations de Films

Pathé Frères, 104, rue de Paris, Vincennes-Seine.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris
Bonaz, 17, rue de Lancry, Paris.
L. Aubert, 19, rue Richer, Paris.
L. Aubert, 70, rue de Paris, Lille.
Aubert, 1, rue de la République, Marseille.
L. Aubert, 14, rue Victor-Hugo, Lyon.
L. Aubert, 8, rue Bayard, Toulouse.
L. Aubert, 17, Avenue du Roi, Bruxelles.
Comptoir International de Cinématographie, 140, rue de Cologne, Bruxelles.
Société Internationale Cinématographique, 5, rue de Provence, Paris.
Société Générale des Cinématographes et Films Roux et Cie, 3, rue Larochelle, Paris.
Agence Cinémato, 27, rue de Paradis, Marseille.
Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Rouchy et Donès, 31, Bd. Bonne-Nouvelle, Paris.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.
E. Tisson, Cinéma-Comptoir, 30, rue de l'Académie, Marseille. Télép. 51-80.
Comptoir Cinématographique, 58, rue de Paris, à Lille.
Comptoir International de Cinématographie, 11-13, Parvis Saint-Maurice Lille.
Bérenger, 38, rue Tapis Vert, à Marseille.
Union des Editeurs, 17, Faubourg Montmartre, Paris.
Etoile-Cinéma, 39, r. des Petits-Carreaux Paris.
Central Cinéma, 15, rue d'Enghien, Paris.
Société Commerciale du Film, Ch. Mary, directeur, 18, rue Favart, Paris. Téleg. *Comerfilm-Paris*. Télép. Louvre 32-79.
Central Union Cinéma, 40, r. des Martyrs, Paris.

Location de Postes complets

Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.

Mobilier de Salles de Spectacles

Veuve Martin et G. Pebeyre, 13, Boulevard de Belleville, Paris.
Wessbecher, père et fils, 59 à 67, rue Grange-aux-Belles, Paris (Xe).

Objectifs

Etablissements J. Demaria, 35 rue de Clichy Paris.
Fleury-Hermagis, 18, rue Rambuteau, Paris.
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, r. Dieu, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.
Louis Feuillet, 60, rue Botzaris, Paris.
Optique Réunie, 33, rue Emile Zola, Pré St-Gervais Seine.

Orgues, Harmoniums
Pellicules
Pianos
Poste Oxydelta

Etablissements J. Demaria, 35, rue de Clichy Paris.

Ventilateurs

E. Grandjean, 21, bd de Grenelle, Paris. Tél. 745-33
P. Bachelet, 90, boul. Voltaire. Tél. 952-23.

Appareils de Synchronisme

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

Secours contre l'Incendie
Travaux Cinématographiques à façon

Alter Ego, 218, boul. Bineau, Neuilly-sur-Seine
« La Laborieuse », 93, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, Paris. Tél. Roquette 62-70.

Adresses Professionnelles

Directeurs

J. Ferret, 66, rue Rochechouart, Paris.

Propriétaires de Cinémas

Meillat et Hanhart, Nouveau Cinéma, 125 rue Ordener, Paris.

Architecte spécialiste

Garnier, 13 *bis*, rue Alphonse-Daudet, Paris, reçoit mardi et vendredi, de 9 à 11 heures.

Dessinateurs
Electriciens

Ch. Borzecki, Installations spéciales cinématographiques, 27, rue Bouchardon, Paris.

Mécaniciens
Metteurs en Scènes

M. Abélard, 4, rue Louis-Besquel, Vincennes.

Opérateurs de prises de Vues
Opérateurs Projectionnistes

Foliot, 65, quai de Valmy, Paris.

Photographes

Brezinski, 6, rue du Donjon, Vincennes, Paris.

Photograveur
Réparation d'appareils cinématographiques

Vénat, 95, faubourg Saint-Martin, Paris. Pièces détachées de tous systèmes.

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, 54, rue Etienne-Marcel, Paris.
Syndicat de la Presse Cinématographique, 19, boulevard Saint-Denis, Paris.
Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, 199, rue St-Martin, Paris. (1037-89).
Syndicat des Loueurs et Exploitants de films Cinématographiques et des Industries qui s'y rattachent pour le Nord et le Pas-de-Calais. Siège social, 39, rue de Tournai, Lille.
Fédération Internationale de la Cinématographie. Siège social provisoire : 199, rue Saint-Martin, à Paris, France.
Union Amicale du Cinématographe, 26, boulevard de La Villette, Paris.
Association Belge du Cinéma, 15, place Brouckère, Bruxelles.
Syndicat des Exploitants de la Côte d'Azur, 3, rue Paganini, Nice.
Syndicat des Exploitants du Sud-Est, 39, rue de l'Arbre, Marseille.
Union Professionnelle des Exploitants de Cinémas Belges, 1, boul. Anspach, Bruxelles (Belgique).

PETITES ANNONCES

Le Courrier *rappelle à tous ses annonciers que les réponses aux annonces publiées sous initiales et adressées dans nos bureaux doivent être retirées par les destinataires.*

En aucun cas, notre administration ne fera suivre les réponses. Elle décline d'ailleurs toute responsabilité à cet égard.

Il ne sera tenu aucun compte des petites annonces non accompagnées de leur montant, ou de la dernière bande d'adresse du journal pour les abonnés qui bénéficient de **quatre insertions gratuites.**

Passé mercredi midi il ne sera plus accepté aucun ordre pour le numéro de la semaine. MM. les annonciers sont avisés qu'il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre ou un coupon-réponse et que les textes d'annonces non insérés ne seront en aucun cas retournés.

DANSES ANDALOUSES film exclusif, 235 mètres, affiches, n'a passé que dans deux établissements de Marseille et Nice, à vendre 0 fr. 60 le mètre. S'adresser à M. Augusto, 25, rue Montgrand, à Marseille. (36)

A LOUER à Amiens, plein centre de la ville, établissement à usage de Skating-Bal et Cinéma, grande salle de 700 places. Promenoir, galeries, amphithéâtre, vastes dégagements donnant sur deux rues et conforme aux nouveaux règlements de la ville. Chauffage central, installation électrique, eau, gaz, aménagement pour installer bar à l'intérieur. Bail à volonté du preneur. Loyer annuel 5.500 francs. Immeuble remis complètement à neuf et pouvant rapporter 3.500 francs de sous-locations et redevances. L'on peut reprendre une partie du matériel si l'on veut. Très bonnes conditions. Voir ou écrire d'urgence à M. J. Bled, 106, rue Denfert-Rochereau, à Amiens. (36)

PERSONNE ayant petit capital et connaissances spéciales, cherche associé pour exploitation cinématographique. Réponse Lefebvre, 4, poste restante, Vincennes. (36)

ON DÉSIRE acheter deux dynamos de 50 à 75 ampères 110 volts en parfait état. Meslot, 12, rue Saint-Sauveur, Paris. (36)

LA PASSION coloriée **Pathé frères**, long. 450 m., en très bon état, avec affiches. Ecrire à M. Bonnaud Grimaldi, 9, rue de Longchamp, Nice (Alpes-Maritimes). (36)

NOTICES ILLUSTRÉES de *PÈRE*, grand format, absolument indispensables pour assurer la publicité méthodique et fructueuse de ce film sensationnel de la Société Itala, sont mises en vente à **3 fr. 50** le cent, chez M. Paul Hodel, 3, rue Bergère, Paris. Lui adresser les demandes accompagnées de leur montant. (13)

OBJECTIF HERMAGIS long foyer 170 ‰ grand diamètre absolument neuf, à vendre. Excellente occasion. S'adresser au *Courrier*. (30)

ON ACHÈTERAIT cinéma bon rapport, Paris ou Province. Faire offres très détaillées : A. Poch, 75, rue de Rome, Marseille. (34)

BRUITOPHONE (Machine à bruits de coulisses), à l'état de neuf, **occasion rare**, imitant 40 bruits, manipulation très facile, à solder **frs 375**. S'adresser : Photo-Cinéma, 10, boulevard Bonne Nouvelle, Paris. (32)

GRAND SUPERBE LOCAL à louer ; conviendrait très bien à Cinéma. S'adresser : 204, rue d'Allemagne, établissement Clément, tous les jours de 9 heures à midi, sauf lundi et jeudi. (37)

OCCASION remarquable, à vendre un poste complet de synchronisme Gentilhomme prêt à adapter sur un cinéma existant avec un gramophone extra-puissant, à l'état de neuf : 375 francs. S'adresser à M. Bloch, 61 *bis*, rue des Chesneaux, Montmorency (Seine-et-Oise). (37)

BON CINÉMA quartier bourgeois, affaires 100.000 fr., bénefices 35.000 fr., avec 80.000 fr., plusieurs autres, Paris, Banlieue, Province, à partir de 10.000 fr. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis. (37)

A VENDRE Un lot, 39 fauteuils basc. ; un autre lot de 30 bois courbé ; un lot d'environ 850 places en banquettes ordinaires et rembourrées. Prix dérisoire. Encore quelques lampes arc Brillié par trois ; un lot décors d'environ 9 mètres sur 4 ; plusieurs orgues depuis 180 fr. ; un superbe matériel complet avec auto pour tournées en salles. Prix dérisoire. Un groupe élect. 8 HP avec dynamo 50 amp., et nombreuses autres occasions. Timbre pr réponse à MM. Brocheriou et Cie, 137, rue Lafayette, Paris. (37)

CINÉMA-BIJOU situation exceptionnelle, installation premier ordre, entrée vaste avec jardin, salle contenant 700 personnes ; jamais de morte-saison, belle clientèle de famille. Bénéfices nets 20.000 fr. Prix 40.000 fr., facilité avec faculté d'acquérir la moitié. Très recommandé. *Bellan, 39 bis, rue de Châteaudun.* (34)

CHERCHE à acheter chaque semaine 1 à 2 programmes cinématographiques complets de 6 à 8 semaines et films de toutes marques. S'adresser à Filmgesellschaft-Express, Lucerne (Suisse), 3, rue Tivoli. (33)

ON DEMANDE à acheter dans de bonnes conditions films documentaires, voyages scientifiques et industries. Faire offres **A. P. Moiret**, 2 *bis*, rue Gauthier-de-Châtillon, Lille. (32)

SUPERBE ÉTABLISSEMENT DE CINÉMA

A remettre à Bruxelles, pour cause de dissolution de Société, sur la plus belle place de Bruxelles. Adresser correspondance au *Courrier*, 28, Bd Saint-Denis, Paris.

SPLENDIDE CINÉMA très réputé et ayant une situation de premier ordre, pas de concurrence à craindre. Construction et installation ayant coûté 165.000 fr., 1.400 places, entrée splendide, deux bureaux, grand bar, très bien sous loué. Affaires prouvées d'une façon indiscutable. 170.000 fr., laissant 55.000 fr. de bénéfices bien nets. A traiter avec 120.000 fr, valeur des constructions qui appartiendront à l'acquéreur. *Bellan. 39 bis, rue de Châteaudun.* (34)

UN CINÉMA peut être projeté dès maintenant, plusieurs terrains achetables, situation exceptionnelle, sans concurrence pour le premier installé, excellente affaire pour un placement de capitaux, très grosse agglomération en vue et *certaine*. Pour renseignements, écrire avec timbre-réponse à M. Henri de Costa, route de Trouville, à Mondeville (Calvados). (34)

GRANDE SALLE de Concert à céder de suite, centre grande ville maritime. 800 places pouvant convenir à cinéma. Matériel neuf. Loyer modéré. Prix du matériel à débattre. Ecrire Loyer, 14, rue Duhesme, à Paris, 18e. (34)

TRÈS BEAU CINÉMA à Paris dans quartier populeux, 1.200 places, entrée monumentale, loges, galeries, plafond mobile. Affaires toujours en progression. 120.000 fr., laissant 40.000 fr. de bénéfices par an, cède avec 50 000 fr. *Bellan, 39 bis, rue de Châteaudun.* (34)

CINÉMA-BAR entrée magnifique, grande et belle façade, salle splendide, grande scène, fauteuils et loges, 900 places, petit loyer, sous-location facile du bar. Bénéfices nets : 25.000 fr. avec 30.000 fr. (Belle occasion). *Bellan, 39 bis, rue de Châteaudun.* (34)

CINQ CENTS fauteuils à bascule de plusieurs modèles, ne dépassant pas 50 ‰ de largeur, sont demandés pour octobre. S'adresser à M. Maurice Ragonnet, 36, rue du 22-Septembre, à Bécon-les-Bruyères. (34)



LES NOUVEAUTÉS

Présentées les 8 et 9 Septembre 1913

Agence Générale Cinématographique
16, rue Grange-Batelière.
Téléph. : Gutenberg, 30-80. — Central, 00-48.
LIVRABLE LE 26 SEPTEMBRE

Standart. *Amour filial*, dr., aff. 605
Eclair. *Gontran médecin de service*, com., aff. 180
Mono Film. *Dans le silence de la nuit*, dr., aff. 400
— *Jack est un homme à trucs*, com 170
Film d'Art. *L'honneur*, dr., 3 aff. 900
Milano. *Le portrait malheureux*, com 105
Eclipse. *Les environs de Lons-le-Saulnier*, voy. 112
— *Arthème flirte*, com 147
Selig. *Pékin*, voy 91
Kinografen. *La mouche de feu*, dr., aff. 1342

M. L. AUBERT
Compagnie Générale du Cinématographe
19, rue Richer, Paris
Téléph. : Bergère, 45-04. — Louvre, 03-91.
LIVRABLE LE 26 SEPTEMBRE

Cinès. *Patachon entravé*, com., aff. 133
— *Patachon et ses 3 camarades*, com., aff. 189
— *Les deux scaphandriers*, série d'Art, 2 aff., dr 732
Nordisk. *Au gouvernail*, 2 aff., dr. 840
Céllo. *Le cercle noir*, 2 aff., dr. 977
Solax. *La bonne conseillère*, com. dr., aff. 308
Cosmograph. *La grenouille*, doc 115

BIOGRAM Film
26, rue du Mont-Thabor
Téléph. : Central 37-58
LIVRABLE LE 26 SEPTEMBRE

Le chemin de la ruine, aff. 300

M. De RUYTER
11, rue de Monthyon, Paris
Téléph. : Bergère, 44-34
LIVRABLE LE 26 SEPTEMBRE

Croix d'or, dr., aff. (joué par un prêtre) 779
Les enfants de Polidor, com., aff 170

EDISON
59, rue des Petites-Ecuries, Paris
Téléph. : Gutenberg, 07-43.
LIVRABLE LE 26 SEPTEMBRE

Mademoiselle Chrysanthème, dr 305
Pris à son propre piège, coméd 215
L'hiver chez les bûcherons des forêts du Maine, pl. air 190
La police de l'Etat de Pensylvanie, pl. air 150

Agence EXPRESS Film Cie
16, rue Sainte-Cécile, 16
Ne présente pas de nouveautés cette semaine

M. Charles HELFER,
16, Rue Saint-Marc, Paris
Téléph. : Louvre 27-20.
LIVRABLE LE 26 SEPTEMBRE

Ambrosio. *Le gardien sauvage*, gr. aff. 671
— *Robinet adorateur incorrigible*, com., aff 229
— *Les funiculaires Lombard* 117
— *Ah ! ce bouton*, aff. 177
Selig. *L'enfant et la brute*, aff. 315
— *L'homme double*, aff. 315

M. Paul HODEL
3, rue Bergère, Paris
Téléph. : Gutenberg 49-11.
LIVRABLE LE 26 SEPTEMBRE

Broncho. *L'histoire d'une cendrillon*, dr., aff. 791
Itala. *Le cœur ne vieillit pas*, coméd., aff. 387
— *Un type embêtant*, com., aff. 257
— *La maladie des mineurs*, scientifique 99

Agence LADEWIG
6, rue du Conservatoire, Paris
Téléph. : Gutenberg 01-94.
Ne présente pas de nouveautés cette semaine.

Agence MONDIAL
24, rue Richer
LIVRABLE LE 17 OCTOBRE

Une course périlleuse, dr., aff. 316
L'enlèvement du père, coméd. dr., aff. 315

SALES AGENCY
M. R. Sprécher, représentant
37, rue Trévise, Paris
Téléph. : Central 34-80.
LIVRABLE LE 10 OCTOBRE

Biograph. *Un héros du devoir*, dr. émotionnant .. 313
— *Le bain du comte*, coméd. jouée par des nageuses 170
Lubin. *Le glas de la terreur*, dr. terrifiant 545
Kalem. *Bravoure de femme*, dr 290
Dragon. *Le fantôme du vieux manoir*, dr. 312

The Général Film Agency Limited
9, place de la Bourse, Paris.
Téléph. : Central 82-00.
LIVRABLE LE 26 SEPTEMBRE

Milano. *Gênes*, pl. air 130

UNION ECLAIR LOCATION
12, rue Gaillon, Paris.
Téléph. : Gutenberg 68-82.
LIVRABLE LE 26 SEPTEMBRE

Eclair. *Collier de Kali*, dr., aff. 1185
Standard. *Zozor veut un chien*, com. 125

VITAGRAPH
15, rue Sainte-Cécile, Paris
Téléph. : Louvre 23-63
LIVRABLE LE 26 SEPTEMBRE

Cirque à domicile (I et II), coméd. à gr. spect., gr. aff. 524
Petite employée, dr., aff. 316
Le gant, coméd. dr., aff. 310
Serrure révélatrice, coméd. bouffe, aff. 314
Erreur de deux cœurs, sent., aff. 305
Vues et scènes japonaises, doc. 87
Apprenti journaliste, com., aff. 312

Vues présentées au CONSORTIUM, 18, Rue du Faubourg du Temple, Paris

N. B. — La projection des nouveautés au *Consortium* a lieu sous les auspices du *Syndicat Français des Directeurs de Cinémas.* M. Justrabo est délégué pour assurer le service, lundi prochain 15 Septembre, et M. Regérat, mardi 16 Septembre.

On commencera à 1 h. 1/2 précises. MM. les Acheteurs, Loueurs, Exploitants et Représentants sont priés de vouloir bien tenir compte des exigences inhérentes à l'importance des programmes présentés et d'être là à l'heure.

Etablissements GAUMONT

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.000.000

57, rue Saint-Roch, Paris

Téléph. : Central 30-87.

28, rue des Alouettes, Paris.

Téléph. : Nord 14-23.

PROGRAMME N° 41

Au pays des lits clos, sent., 1 aff., 6 photos gr. form.	665
L'homme triste, com.	247
Oscar a des chevaux de courses, com.	285
Bout de Zan et son amie, com.	277
Le marchand de poupées, sent.	300
Bords de rivière, docum.	77
Rio de Janeiro, panorama	101

E. HÉBERT

Agent Général de **Literaria-Films**

14, rue Favart, Paris

LIVRABLE LE 3 OCTOBRE

Sur le câble aérien	975
Le roman de la vendeuse	950
Le chien de guerre	600

Société PATHÉ Frères

Vente, 30, Bd des Italiens, Paris

Téléph. : Louvre 15-89.

Location, 104, rue de Paris, Vincennes

Téléph. : Roquette 34-95.

PROGRAMME N° 33

Andréani Film. *Joseph, fils de Jacob*, bib., aff.	860
American Kinéma. *Le mariage ou la mort*, dr.	245
Modern Pictures. *Monsieur Isaac*, com.	185
— *La leçon du gouffre*, dr., aff.	1195
Thalie. *Le plus malin des deux*, com.	145
Comica. *Bigorno équilibriste*, com., aff.	120
Max Linder. *Max n'aime pas les chats*, com., aff.	295
Un échassier au long bec : le héron, instruct.	105
Film Russe. *La rivière Boug (Russie)*, pl. air	70
— *Un des coins les plus accidentés de France. La vallée de la Bourne*, pl. a.	80
Imperium Film. *Petits métiers chinois*, voy.	115
Eclectic. *Gorges du loup*, dr.	310
— *Germinal*	2400

Le Gérant : Charles LE FRAPER.   Paris. — Imp. du Centre de Paris, F. BARROUX, 58, rue Greneta.

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, “Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library” (2020-2022)

